

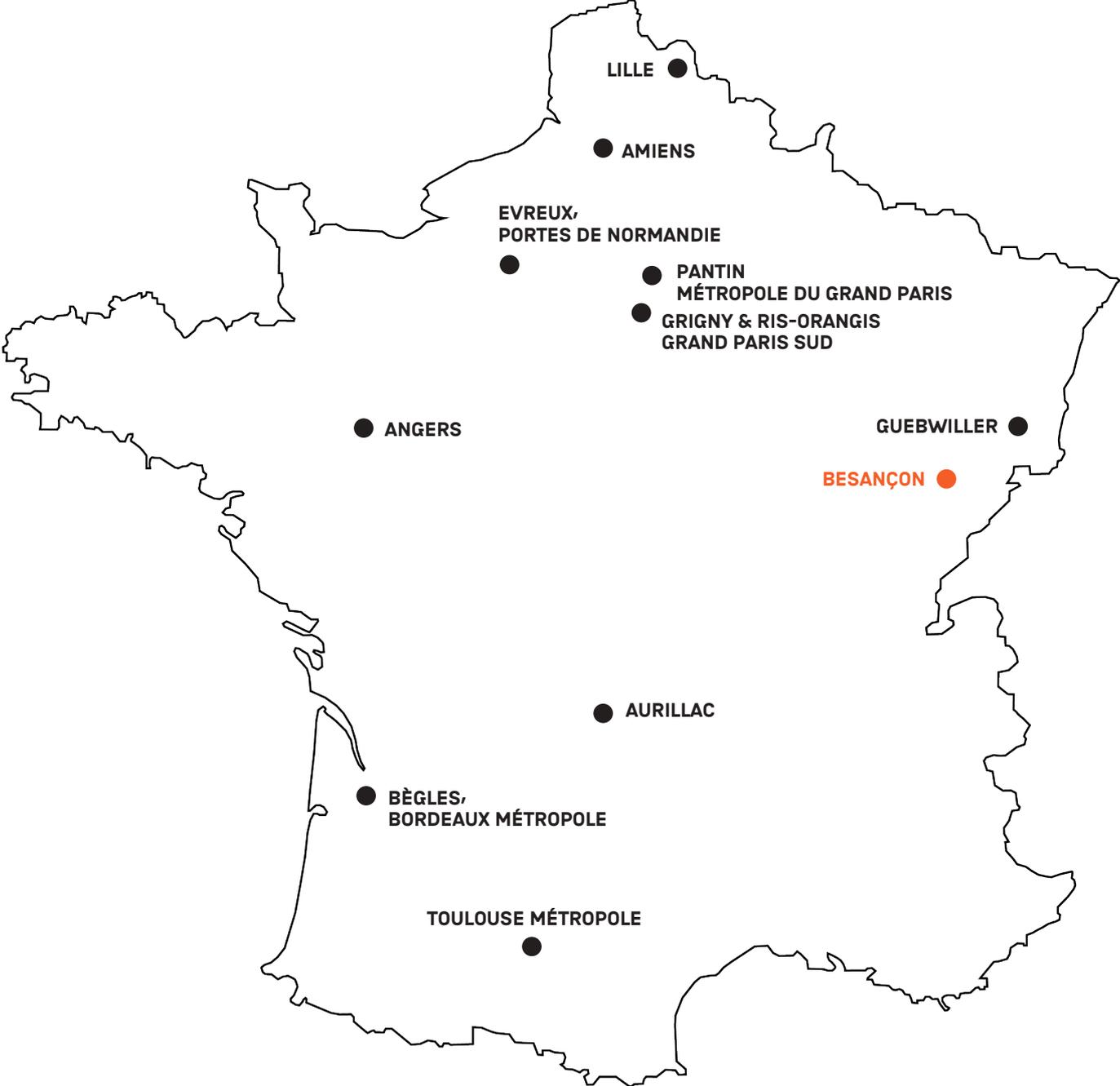
E U R FR
P A O
14 N

Villes
productives

BESANÇON

ENTRE VILLE, CAMPUS ET PARC SCIENTIFIQUE

Dossier de site



INFORMATIONS GÉNÉRALES

SITE PROPOSÉ PAR :

Ville de Besançon, Communauté d'agglomération du Grand Besançon, en collaboration avec : Université de Franche-Comté (UFC), Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel (SM-PSI).

ACTEUR(S) IMPLIQUÉ(S) :

Ville de Besançon, Communauté d'agglomération du Grand Besançon, en collaboration avec : Université de Franche-Comté (UFC), Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel (SM-PSI).

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE :

Architecte / Urbaniste / Paysagiste

COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE :

Urbanisme, architecture, paysage

COMMUNICATION :

Communication des projets après le concours, le 1^{er} décembre 2017

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION :

Avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX :

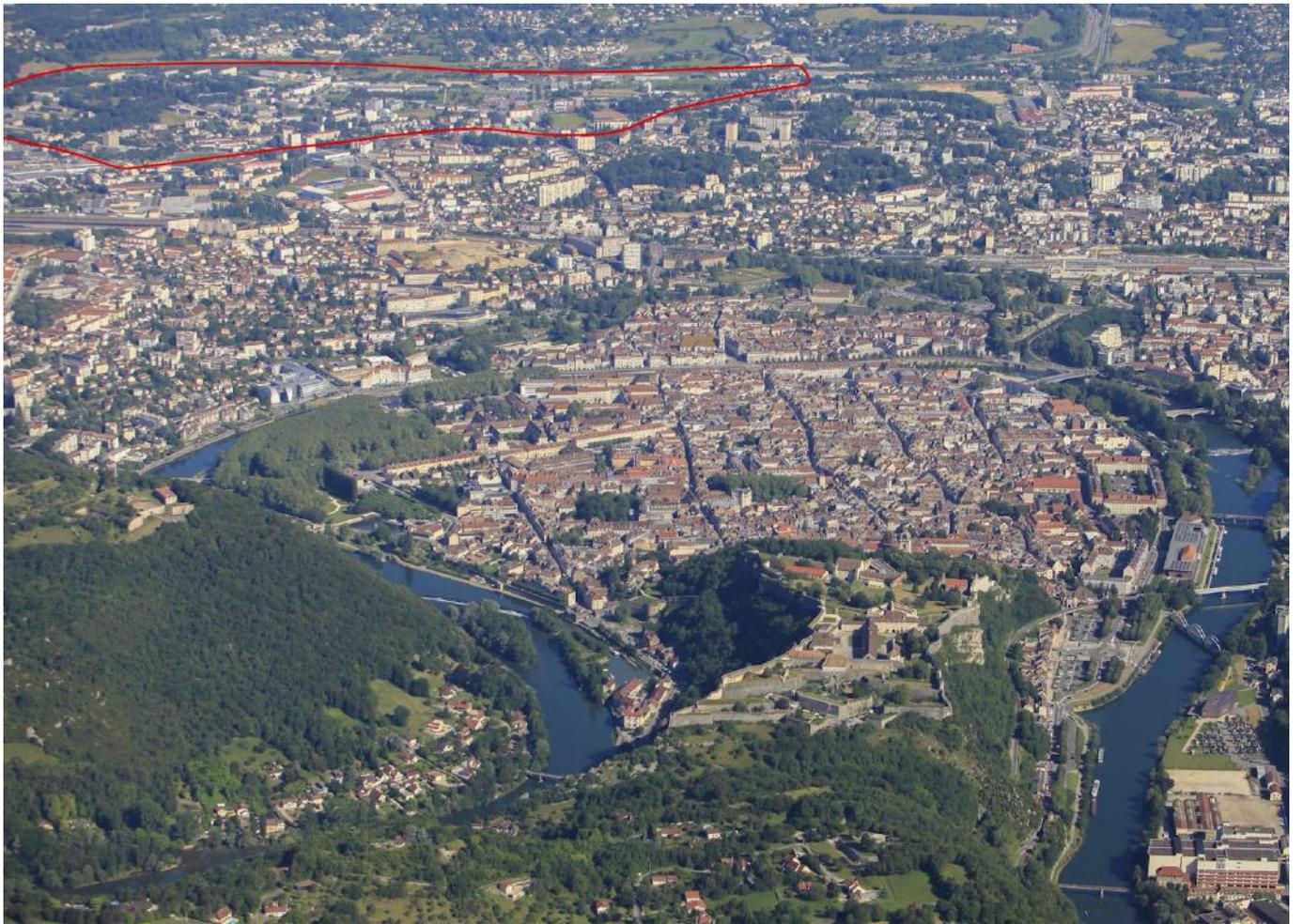
Sélection distinctive, avec lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prix)

PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST CONCOURS :

- rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat European France à Paris en février/mars 2018
- rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2018
- assistance et conseil d'European France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

MISSION DONNÉE À LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LA RÉALISATION :

Études de faisabilité, de conception ou de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère sur des sites particuliers, maîtrise d'œuvre architecturale à initier avec les partenaires



LA BONNE SANTÉ D'EUROPAN *

Ce titre est celui d'un article paru dans la revue *Urbanisme* (1), au sujet du Forum Européen intersessions organisé par European en octobre 2016. Il souligne l'importance et la vitalité de ce concours original et unique qui fait se rencontrer des villes, des experts, et de jeunes candidats sélectionnés, de 15 pays différents. À cette occasion, lors de la journée consacrée aux sites de la 14^e session, beaucoup d'acteurs sont venus et se sont croisés, entre 'ville adaptable' et 'villes productives'.

La France présente cette année 11 sites aux candidats européens. Avant eux, en relais, ce sont les villes qui 'font' european, en équipe, avec des partenariats multiples et diversifiés ; la préparation des éléments du concours prend du temps, celui de la première année de la session. Le thème Villes Productives s'adresse à toutes les échelles du territoire et parties de la société, de notre culture européenne. Il est éminemment contemporain et d'actualité. Les attentes sont très ambitieuses, mais comme toujours dans un esprit d'ouverture, d'écoute, de découverte. Pour faire en sorte que des idées deviennent possibles, se poursuivent dans des actions, il faut déjà qu'elles soient exprimées et débattues en collège, entre représentants des sites, experts, membres du jury, au niveau national puis européen. Ce terreau fertile favorise et encourage les expérimentations in-situ après le concours pour les équipes sélectionnées. En France, trois équipes par site le seront.

« L'architecture est un moteur en capacité d'apporter les réponses idoines, ingénieuses, innovantes, aux questions d'avenir que pose la société contemporaine » (2)

DE LA VILLE ADAPTABLE À LA VILLE PRODUCTIVE, LE THÈME SUIT LE PRÉCÈDENT.

Villes productives s'inscrit dans la continuité de la ville adaptable avec l'accent mis sur la mixité des activités, de l'habitat et des modes de vie en cœur de ville ou en périphérie. Par production on entendra activités productives, et donc quelle place, quelle architecture, quelles interactions et associations urbaines, quelle production contemporaine de la ville. On entendra ainsi questionner la production artisanale et industrielle dont les origines et les aboutissements, et donc les formes, changent, mais encore les services et les activités au service de la connaissance. (3)

Plusieurs sites de la 13^e session Ville Adaptable ont révélé la nécessité de penser processus, structuration, négociations, pour un maintien ou un renouveau de la production dans

la ville. C'est ce que certains sites E14 proposent alors que d'autres se préoccupent de la part de ville dans des lieux dédiés à des productions monofonctionnelles en mutation. Cette idée de production et/ou de mixité que nous devons imaginer car elle a des visages très divers, sonne peut-être le renouveau de la forme urbaine, de sa typo-morphologie. Celle-ci se transforme, s'adapte aux modes de vie, aux formes hybrides de la vie sociale, abritant à la fois des formes de résistances et de résiliences, des événements, des transformations révolutionnaires.

La ville du 19^e siècle peut s'avérer adaptable, une exposition au Pavillon de l'Arsenal à Paris le démontre avec le modèle Haussmannien. De grands sites industriels aussi, comme celui de la Ruhr en Allemagne. Qu'en est-il des grands objets du 20^e et du 21^e siècle naissant ? Des zones, ZUP, ZAC, ZA, ZI, zones résidentielles, des lotissements (grands objets de petits éléments), des infrastructures ferroviaires et routières ?

Comme toujours European semble poser des questions simples à travers les thèmes et les sujets posés, des évidences diront certains. La question est plus complexe qu'il n'y paraît car elle remue à la fois la fondation culturelle urbaine et son devenir. Elle interroge deux siècles de construction et de développement des villes au service d'une industrie déterritorialisée et pour l'accompagner, une politique du logement en miroir.

Villes productives est en marche ! Bauwelt (4) a édité un numéro dédié à ce thème en septembre 2016, et Bozar à Bruxelles (5) y a consacré une exposition qui s'est terminée le 15 janvier 2017 car « Bruxelles et la Flandre sont ici les pionniers d'un tournant opéré dans l'aménagement et le développement urbains en Europe qui conduit de la ville postindustrielle à la ville productive ». Donc de nombreux projets commencent à faire exemple, tout reste néanmoins à faire dans un grand nombre de situations, partout en Europe. Les sites European en démontre la singularité.

11 SITES, DE L'INTÉRÊT DU NOMBRE ET DE LA DIVERSITÉ DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS PARTENAIRES

Le thème ville productive a attiré les collectivités confrontées à la mutation de leur territoire, de leur paysage et de leur savoir-faire. Le thème a résonné jusque dans les intérieurs des sociétés publiques et privées sollicitées par les collectivités. Une fois de plus nous confrontons les échelles, du micro au macro. Nous misons sur le terrain d'expérimentation des idées avec de multiples acteurs.

(1) * Urbanisme n° 403 p13

(2) Stratégie Nationale pour l'Architecture, octobre 2015

(3) Besson, R., 2014, capitalisme cognitif et modèles urbains en mutation. L'hypothèse des systèmes urbains cognitifs, in Le Blanc A, Piermay J-L, Daviet S, Villes et industries. Lille : territoire en mouvement, n°23-24.

(4) Bauwelt n°211 die produktive stadt

(5) Atelier brussels, a good city has industry, Bozar

Décloisonnement et discussion pour faire apparaître en filigrane l'innovation architecturale et urbaine, ces deux dimensions inséparables, ces deux échelles propres à la création du concours européen en 1988.

Des artefacts métropolitains aux villes (motorisées) de la campagne, de nombreuses situations sont présentées et questionnées. Le thème permettra d'aller loin, avec des réponses que nous attendons à l'écoute des villes mais qui les surprennent, qui sachent s'inscrire entre les lignes parfois, extrapoler et proposer ce que nous n'avons pas encore pensé. Au plus près du réel dans une perspective d'avenir.

DES LIEUX COMMUNS, UNE COMMUNAUTÉ DE LIEUX

Les sites ont autant de points communs que de différences, de spécificités. Nous évitons les clichés, même si parfois les lieux sont archétypaux : zones commerciales bordées de lotissement, parkings à perte de vue, coupures urbaines infrastructurelles, délaissés.

L'Europe péri-urbaine ressemble aux toiles de fond du cinéma de Ken Loach ou de Bruno Dumont. En opposition avec les centres villes ou la rue est une déambulation animée et joyeuse? Pas toujours, parfois les centres villes se vident, vétustes, chers, inaccessibles. De grands équipements sont délocalisés, leur patrimoine devenant des coquilles vides en friche.

En même temps, les zones d'activités cherchent à sortir de leurs grandes enclaves, les études de marches montrant des clientèles en baisse et mouvantes. Les grandes surfaces commerciales tentent une fragmentation en centre-ville et de fait cherchent de nouveaux locataires ou preneurs pour les immenses assises foncières qu'elles occupent en entrée de ville. Les entreprises sont mobiles, on ne dénombre plus les «sans bureau fixe»(6) et en même temps que l'on désindustrialise, que l'on délocalise, « débureautise », on se demande où va le travail, car il est devenu une entité mobile, vaporeuse voire éphémère.

Toutes les entreprises n'ont pas disparu, certaines ont encore des activités industrielles, ou bien font le choix d'en développer de nouvelles, comme à Bègles. Car la période charnière a quelque chose de très prometteur dans les possibilités qui s'offrent de recyclage, transformation, réutilisation, régénération, création. Du travail en perspective. Et des espaces, des lieux qui sont à prendre, à partager, car la ville est un marché. Faire venir la ville auprès de, voire dans, la source de production, et vice-versa. Des entreprises cherchent à rester sur site d'origine

(6) Bruno Marzloff, sans bureau fixe

tout en régénérant leurs activités comme à Amiens, à Guebwiller, à Angers. Renouveau, résilience, mais aussi résistance (rester !) L'entreprise a besoin comme la ville de symbolique et d'imaginaire. Inventer de nouveaux produits ou transformer ses activités, revenir à la production dans la ville a besoin de s'appuyer sur des stratégies urbaines (déplacement, accès, proximité, centralité, circuits courts, etc...) et sur une représentation architecturale, artistique, culturelle. (Le premier film du cinéma, des frères Lumières, montre la sortie des usines ...Lumières ! (7) Valorisation de l'image autant que fonctionnalité et performance énergétique, recherche autant que développement. La production a besoin de s'appuyer sur les habitants, « de multiplier les points de contact avec la société, avec l'activité vivante »(8). La production a besoin de la connaissance. Quoi de plus fertile par exemple qu'un campus universitaire, des lieux de résidence pour les étudiants, dès lors qu'ils sont reliés au centre de la ville par un transport urbain performant comme à Besançon ?

« chérissez la générosité des bâtiments industriels et des infrastructures » (5)

Les zones d'activités en périphérie ou en entrée de ville sont des lieux accessibles car peu chers. Et parfois il suffirait de peu pour une mise en situation urbaine tant elles ont été rattrapées par la ville. On découvre les avantages des infrastructures des lors qu'elles mutent et s'adaptent, accueillent les voies vertes, un tramway, le covoiturage. On découvre un vrai potentiel d'espaces, parfois très proches de la campagne ou d'espaces naturels, comme à Angers, ou à Lille sur les rives de la Deûle, ou encore à Toulouse aux portes métropolitane Est.

La place de la voiture et la nécessité des déplacements se questionnent. On doit pouvoir aller partout ; la voiture est à la fois une contrainte environnementale et encore un atout ; son usage évolue et se partage, et avec elle, le statut des parkings. Comment faire en sorte qu'elle ne grève ni ne détériore l'espace public, et qu'elle soit un facteur de transformation? Cette question est posée à Aurillac, ville phare dans un bassin de vie rural. Elle est aussi posée à Pantin avec la mutation productive des concessionnaires automobile.

La gare parce qu'elle est l'entrée d'une ville et le lieu des échanges et des rencontres, des croisements, est un lieu potentiellement productif, et peut générer un renouvellement urbain par des activités de production et de services, toutes générations et catégories sociales confondues. La question se pose à Evreux. À Grigny-Ris-Orangis, l'enjeu est de réparer, relier, créer une continuité urbaine dans les interstices des grands projets.

(5) Atelier brussels, a good city has industry, Bozar

(7) https://www.senscritique.com/film/La_Sortie_de_l_usine_Lumiere_a_Lyon/470793

(8) Boutang, Y-M 2008 , le capitalisme cognitif : la nouvelle grande transformation, paris :Editions Amsterdam, coll Multitude/Idées, p245 ; cité par Raphaël Besson, introduction à la journée de lancement européen 14 en France,15 février 2017.

LES ATTENTES DU CONCOURS EUROSPAN

« Deux siècles après la révolution industrielle, la notion de développement durable ouvre un nouveau cycle de la fabrique de la ville et de l'évolution des territoires urbains, ruraux ou métropolitains. Cette mutation nécessite de mobiliser les pratiques architecturales pour offrir plusieurs vies aux édifices et aux ensembles urbains aux équipements et aux espaces publics.

Prendre conscience de l'héritage architectural, tout particulièrement des XX^e et XXI^e siècles, afin de concilier architecture et patrimoine : l'architecture intervient en priorité sur le cadre existant, qu'elle fait évoluer, car transformer, c'est préserver ». (2)

Qualité du cadre de vie, rayonnement intellectuel et économique des villes au plan international, inscription dans l'expérience partagée d'une culture européenne, d'une culture de la ville dont les exemples du monde entier viennent nous enrichir. Ces enjeux portés par la Direction de l'Architecture (9) et la DGALN (10), nous les partageons avec les représentants des villes.

Le concours Eurospan associe Recherche & Expérimentation, politiques publiques et sites réels qui sont présentés par les collectivités en association avec des partenaires publics et privés.

Cela fait beaucoup de monde, et c'est sa force. Les dossiers de site reflètent le travail effectué avec les collectivités et leurs partenaires, de longue haleine dans un court laps de temps. Problématiser une situation, un propos tenu par une ville demande du temps et de la distance. Ce travail vient en marchant. Nous incitons à une réponse claire créative et étayée tout en démontrant une grande complexité qui dépasse la plupart du temps la temporalité du concours. Aucun dossier de site n'est parfait, il manquera toujours quelque chose, parfois il reflète énormément de questions en attente, et parfois certains critères se télescopent apportant des controverses intéressantes.

Il faut donc inventer, oser, faire des choix, exprimer un propos clair, en resonance avec les attentes et savoir exprimer ce qui n'est pas dit. Par conséquent les propositions attendues ne sont pas de l'ordre du catalogue ; le jury d'eurospan 13 avait souligné cette nécessité de mettre en garde sur la tentation pour les candidats de répondre à tous les points posés par les dossiers de site.

Les propos développent de façon maximale les enjeux et les attentes. Les candidats doivent faire des choix théoriques et pratiques. L'économie, si elle est questionnée, n'est pas une science exacte, Villes Productives n'est pas un exercice de programmation économique. Le concours est toujours un appel à l'imagination, l'intuition, l'intelligence des situations, voire des synchronicités. Il fait appel à une culture architecturale et urbaine et à une réflexion sur les grands enjeux de notre société. Il est un appel à la capacité des jeunes architectes urbanistes paysagistes de s'impliquer dans la pensée contemporaine de la ville avec l'architecture, la nature, le paysage, les infrastructures en pleine conscience des conséquences environnementales, sociales, humaines. La valeur économique culturelle et sociétale de l'architecture est interrogée, en tant que création et facteur d'innovation, une stratégie d'innovation globale.

LES SUITES DU CONCOURS

L'originalité des propositions associées aux attentes des villes et d'Eurospan seront révélées lors de l'analyse des projets puis par le jury. Les idées auront alors vocation à trouver situation, forme et expérimentation, à faire exemple, à se réaliser dit on a eurospan.

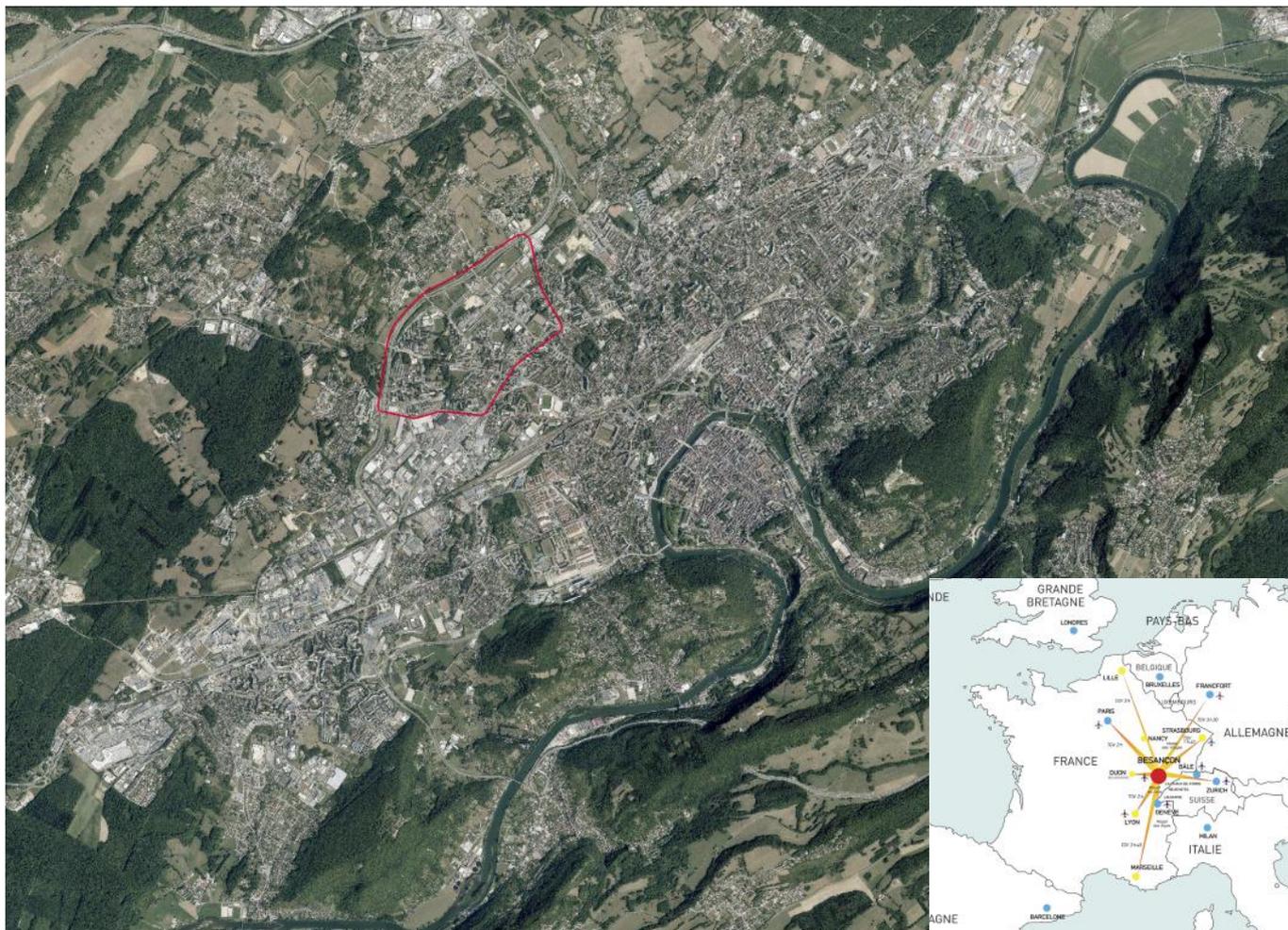
Différentes étapes de présentation des projets, hors contexte, et in situ seront organisées par Eurospan avec les collectivités et leurs partenaires. En France, en fonction des projets et des propositions, des suites à plusieurs scénarios peuvent se déployer. En général, Eurospan préconise que les 3 équipes sélectionnées par site puissent travailler ensemble, avec des missions distinctes. On préconise qu'il n'y ait pas de mise en concurrence immédiate pour que puisse se mettre en place un travail collaboratif et productif, à la fois pour les équipes et pour tous les acteurs, et même plus. Ainsi peut se construire le programme pré-opérationnel. Ensuite il est possible de faire des choix, ou plusieurs choix.

7 sites sur 10 ont entamé un travail constructif avec les équipes Eurospan. Nous espérons et attendons que l'implication des partenaires aux côtés des collectivités permette d'aller plus loin et de réaliser l'utopie concrète tant attendue.

(2) Stratégie Nationale pour l'Architecture, octobre 2015

(9) Ministère de la Culture et de la Communication

(10) Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature



1. Le site de réflexion dans le territoire de Besançon

2. (source : Ville de Besançon)



3. Les trois entités composant le site de Besançon

RELATION AU THÈME “VILLES PRODUCTIVES”

LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME

DE LA PRODUCTION HORLOGÈRE AUX MICROTECHNIQUES DE POINTE

Besançon est l'ancienne capitale française de l'horlogerie qui a connu son apogée au XIXe siècle. Plusieurs crises dans les années 1930 puis 1970 mettent fin à cette suprématie¹. L'histoire horlogère imprègne encore la culture bisontine et l'image de marque de la ville comme en témoigne la création en 2002 d'un Musée du temps unique en France. Elle laisse également un patrimoine architectural et urbain, dont l'observatoire astronomique et chronométrique de la Bouloie (1884) et l'usine Dodane construite par Auguste PERRET et achevée en 1943.

Forte d'une reconversion basée sur des savoir-faire dans le domaine du petit et du précis, la Ville de Besançon s'affiche aujourd'hui comme un pôle européen des microtechniques qui associe des entreprises innovantes et des formations supérieures dans plusieurs domaines de pointe (production et fabrication de microsystèmes pour le biomédical, la mécanique de précision, les nanotechnologies, l'horlogerie et le luxe).

Besançon présente une singularité dans le thème de cette session d'EUROPAN : à la différence d'autres sites qui interrogent la cohabitation avec des activités industrielles génératrices de nuisances, il est ici question de formes de production invisibles ou microscopiques, dissimulées dans des laboratoires sécurisés, de haute valeur ajoutée mais de faible rendement urbain.

En interrogeant les hybridations possibles entre un parc scientifique dédié aux microtechniques et un campus universitaire, le site questionne plus largement l'évolution de territoires spécialisés au contact de zones habitées, et la manière dont la mixité urbaine (diversification des fonctions, services à la population) peut être réintroduite par un travail sur le paysage et les formes urbaines et architecturales.

Alliant production des savoirs et production technologique, le site pose des enjeux de mixité d'usages et de fonctions permettant de rapprocher des populations diverses (étudiants, enseignants, chercheurs et ingénieurs, habitants proches).

¹ En 1973, le conflit social qui a accompagné la fermeture de l'usine de montres Lip a connu un retentissement national, symbolisant le déclin de cette industrie et l'émergence d'autres formes d'économie productive.

1	1. FR-DESANCON-C-APo2
2	2. FR-DESANCON-C-Mo4
3	3. FR-BESANCON-C-APo7

TROIS ENTITÉS EN QUÊTE D'INTÉGRATION SPATIALE, URBAINE ET FONCTIONNELLE

En limite de la ville et adossé à une rocade de contournement de l'agglomération, le site EUROPAN rassemble trois entités relativement autonomes sur le plan urbain :

- **le campus de la Bouloie**, 8700 étudiants, est l'un des trois pôles universitaires de la ville. Il a été aménagé à partir de 1962 dans le quartier des Montboucons, témoin de l'urbanisme universitaire qui prévalait alors, au croisement du modèle des campus anglo-saxons séparés de la ville et de l'architecture du mouvement moderne.

- **la Technopole Microtechnique & Scientifique (TEMIS)**, 4000 emplois, est un parc scientifique et industriel en développement depuis le début des années 2000, vitrine internationale du pôle de compétitivité régional dédié aux microtechniques, porteur d'une image de marque essentiellement tournée vers une attractivité exogène. TEMIS concentre l'essentiel des capacités régionales de recherche dans le domaine des micro et nanotechnologies ainsi que deux écoles d'ingénieurs.

- **le quartier Montrapon**, situé de part et d'autre du boulevard Winston Churchill, est issu d'un développement discontinu entre les années 1950 et 1970, où s'entremêlent pavillons, logements collectifs sociaux et grands équipements sportifs. Il est identifié comme quartier prioritaire du Contrat de ville (dispositif partenarial entre l'État et les collectivités pour conduire les politiques de renouvellement urbain).

La juxtaposition de ces formes urbaines conçues et aménagées à des périodes différentes ne forme pas aujourd'hui un morceau de ville intégré, du fait de la topographie naturelle et de coupures physiques qui renforcent des frontières symboliques.

Avec de nombreux espaces ouverts et distendus, le site pose globalement des enjeux de paysage et d'architecture, de liaisons et de mise en connexion, d'ouverture et de communications, en vue de créer de nouvelles polarités et lieux de vie et d'animation.

La mise en service en 2017 d'une nouvelle ligne de transport en commun en site propre (TCSP) est un premier fil directeur pour relier ces espaces et densifier leurs usages.



1. Technopole Microtechnique et Scientifique (TEMIS) © Ville de Besançon - SM-PSI



2. Lycée Claude Nicolas Ledoux, arch. Bernard QUIROT, 1992



3. ENSBA, arch. Josep-Luis SERT, 1972

DÉCLOISONNER LES ESPACES, DENSIFIER LES USAGES, VALORISER DES SITUATIONS D'HABITAT

Comment des territoires dédiés à la production technologique et à la production des savoirs peuvent-ils accueillir d'autres formes de production et/ou de consommation ?

Elles peuvent être de nature diverse : production à vocation économique, sociale et solidaire (nouveaux services et commerces, nouvelles formes d'échange et de partage, lieux de fabrique) ; production culturelle et artistique (à partir d'équipements existants et d'actions artistiques et participatives déjà engagées), ou encore production botanique, horticole et jardinière (autour de la création d'un Jardin des Savoirs et de la Découverte).

Comment transformer un campus universitaire pour l'ouvrir à cette mixité d'usages ? Comment renforcer la place de l'Université dans la ville et lui donner une nouvelle attractivité ? Faut-il étendre le modèle du campus ou le réinterpréter ? Comment dépasser le modèle du lotissement d'activités, diversifier les implantations bâties, mutualiser des espaces et des usages ?

La problématique générale se décline spatialement autour de plusieurs objectifs :

Traiter les interfaces et les interstices entre ville, université et parc scientifique.

À l'échelle du site stratégique, le passage d'une logique de juxtaposition entre plusieurs modèles urbains et architecturaux à l'hybridation des fonctions doit permettre de révéler des opportunités d'aménagement ou de construction et d'introduction de programmes multifonctionnels, y compris l'habitat.

Ouvrir l'université à la ville, mixer les populations (étudiants, habitants, actifs, visiteurs), attirer d'autres publics.

On pourra notamment interroger les modes de vie et d'habitat étudiants, leur capacité à participer à la production de leur propre environnement, le potentiel d'introduction de nouveaux usages à même d'attirer d'autres publics hors temps universitaire. Recentrer et densifier les usages autour du transport en commun et d'équipements à vocation mixte : au cours des dernières

décennies, les transports publics ont été un outil de requalification et d'aménagement de l'espace public. Il s'agit ici de considérer la nouvelle liaison en site propre Viotte - Campus - TEMIS comme outil de transformation urbaine et de recentrement autour des stations.

Recomposer les façades et les franges de la rocade et des grands boulevards.

Le site est délimité et traversé par plusieurs grands axes de l'agglomération aux façades discontinues et souvent peu qualifiées (rocade nord, boulevard Winston Churchill, avenues des Montboucons / de Montrapon). Le concours EUROPAN est l'occasion de redonner une qualité et des fonctions urbaines à ces axes au delà de leur seule fonction de circulation.

Refonder l'unité du site, valoriser le cadre bâti et faire de l'innovation architecturale une valeur ajoutée.

Le site EUROPAN peut constituer un terrain d'expérimentation pour une fertilisation des rapports entre lieux d'enseignement et de formation, lieux de vie étudiante, laboratoires de recherche appliquée et nouveaux espaces d'animation, d'échanges ou de création. L'hybridation entre les modèles constitués du campus et de la technopole invite à reconsidérer le dialogue entre le patrimoine moderne et architecture contemporaine pour refonder l'unité du site.

Parmi les édifices remarquables présents sur le site, on note la présence de l'École régionale des beaux-arts de Besançon, réalisée par l'architecte catalan Josep-Luis SERT en 1972 et le Lycée Claude Nicolas Ledoux (Bernard QUIROT, 1992), tous deux labellisés Patrimoine du XXe siècle par le Ministère de la culture et de la Communication.

1	
2	3

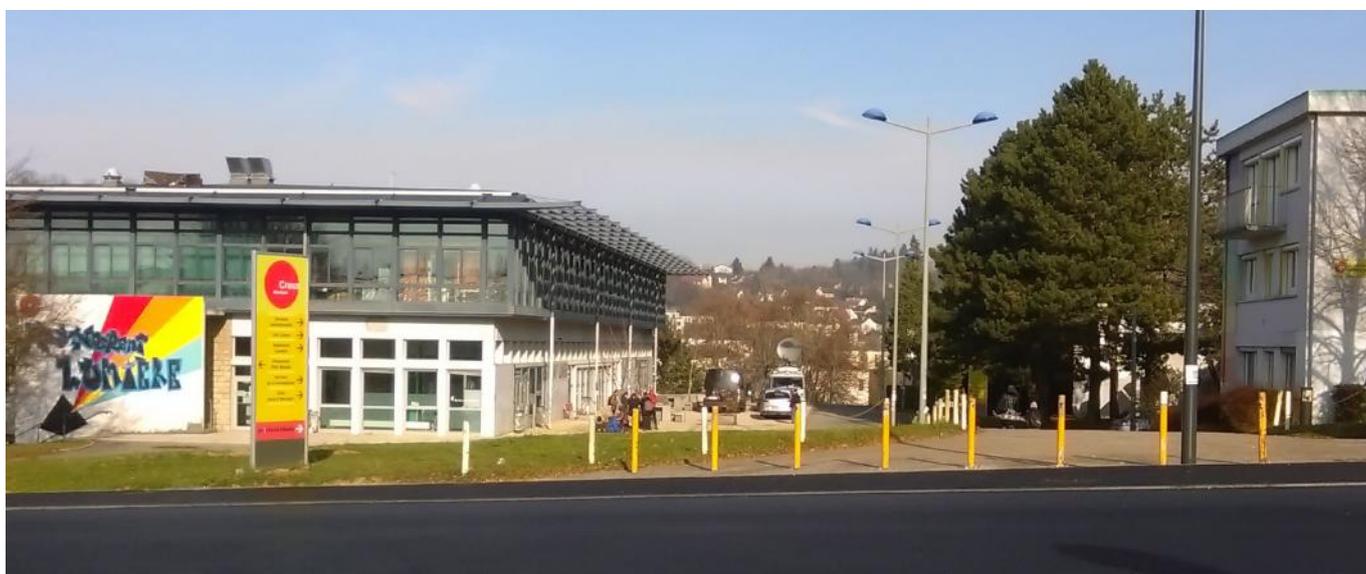
1. FR-BESANCON-SS-AP03
2. FR-BESANCON-SS-Po8
3. FR-BESANCON-SS-Po6



1. Parc TEMIS



2. Quartier Montrapon, Cité de l'observatoire



3. Campus de la Bouloie, restaurant universitaire

CADRE PARTENARIAL ET ATTENTES DE LA VILLE

Sur un plan stratégique, la participation à EUROPAN est l'occasion pour l'ensemble des acteurs impliqués (Ville, Agglomération, Université, Syndicat mixte, TEMIS, communauté universitaire et monde étudiant, acteurs économiques) de décloisonner et mettre en synergie une panoplie d'initiatives pour donner une nouvelle attractivité à ce vaste secteur isolé de la ville tout en contribuant au renouvellement de ses franges.

À l'échelle du site EUROPAN est attendu un schéma stratégique support d'une nouvelle gouvernance pour ce territoire. Cette vision stratégique doit permettre de coordonner des actions portées par la Ville, y compris sur le plan foncier. En effet, en l'état actuel de la législation, les universités françaises sont confrontées à l'impossibilité juridique de permettre le développement d'activités et de services privés sur le domaine universitaire. Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) demeure l'unique acteur de la vie étudiante en tant que gestionnaire du logement étudiant, de la restauration et de l'animation culturelle. Un partenariat avec les collectivités impliquant une refonte foncière peut cependant ouvrir la voie à une diversification des services publics ou privés et à une nouvelle mixité d'usages.

À partir d'une analyse du contexte économique, territorial et urbain, les équipes pluridisciplinaires regroupées autour de mandataires architectes, urbanistes ou paysagistes, seront amenées à :

- établir un schéma directeur d'aménagement urbain et paysager intégrant les projets engagés ou à l'étude,
- identifier des types de mixité qui peuvent être développés, à l'échelle urbaine et architecturale,
- identifier des lieux de projet répondant aux problématiques posées, notamment à partir des nouvelles stations de TSCP, des axes majeurs de circulation, du réseau de déplacements des modes doux et d'emprises foncières libres ou mutables,
- déployer des propositions architecturales novatrices en insertion et en dialogue avec le cadre bâti existant,
- établir des préconisations sur les conditions d'engagement des projets urbains, les modalités de gouvernance, les modes d'association des acteurs et des habitants.

1	FR-BESANCON-SS-AP10
2	FR-BESANCON-SS-P45
3	FR-BESANCON-SS-P20

SUITES DU CONCOURS

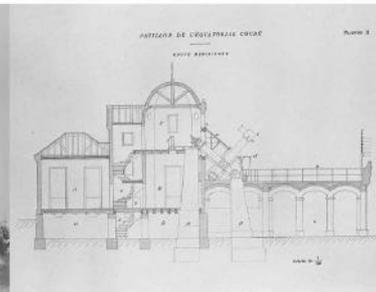
Missions susceptibles d'être confiées aux équipes sélectionnées par le jury EUROPAN France : missions d'étude pour l'approfondissement des propositions stratégiques issues du concours, assistance à la consolidation du partenariat et animation de la démarche de projet, études de faisabilité urbaine, architecturale et paysagère sur les sites de projet identifiés par les candidats, mission de maîtrise d'oeuvre urbaine et paysagère, animation de groupes de travail avec les porteurs de projet, les associations étudiantes et les habitants.



1. Les arrêts du futur TCSP (transport en commun en site propre)

VUE DEPUIS LE PAVILLON DE L'ÉQUATORIAL COUDÉ

BÂTIMENT DE L'ÉQUATORIAL COUDÉ



VUE DEPUIS LA MAISON DU DIRECTEUR

VUE DE LA MAISON DU DIRECTEUR



VUE D'ENSEMBLE DEPUIS LE NORD



2. Vues historiques du site de l'observatoire (source : Direction de l'Observatoire)

SITE DE RÉFLEXION

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

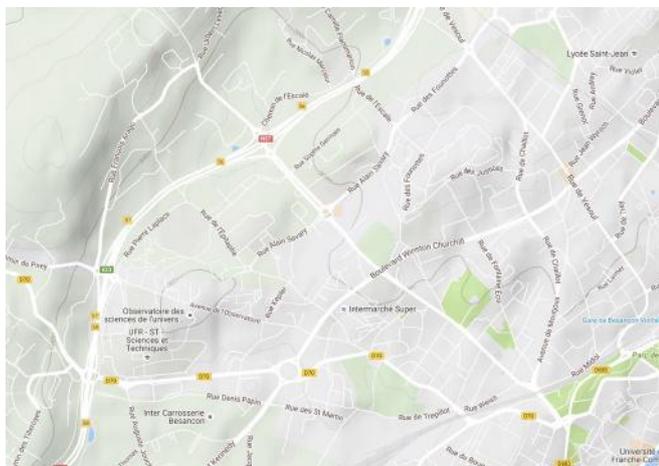
TOPOGRAPHIE ET PAYSAGE

La topographie est un élément déterminant de la compréhension du site. Au delà de la rocade de contournement nord-ouest (RN57 / voie des Montboucons), un croissant de collines boisées dessine un horizon forestier en arrière plan de la voie rapide, dominé par le fort des Montboucons (1880), inscrit dans le réseau des places défensives de la ville.

Le terrain naturel du site EUROPAN s'apparente à un plateau bombé dont le point culminant est occupé par l'observatoire chronométrique de Besançon (alt. 308 m), un ensemble patrimonial emblématique de la ville et de l'actuel campus datant de la fin du XIXe siècle.

L'avenue de l'observatoire qui structure le campus est constituée de deux pentes gravissant la butte jusqu'à l'observatoire. À partir de ce point haut, le terrain se développe en pentes marquée s(de 5 à 8%) avec un dénivelé de 10 à 25 m vers la route de Gray et l'avenue Winston Churchill. Du côté de TEMIS, le relief est moins marqué.

Cette configuration topographique explique la faible lisibilité du site par le piéton, une praticabilité peu évidente pour les vélos et les difficultés à développer des continuités visuelles entre les différentes composantes du site. Les plantations du parc de l'observatoire limitent les vues lointaines depuis cette butte naturelle.



3. Topographie du site (source : Google Maps)

L'OBSERVATOIRE ET SON PARC AU COEUR DU CAMPUS

Achévé en 1884 sur un site alors vierge de toute urbanisation, cet observatoire astronomique, météorologique et chronométrique, a été construit à la demande des horlogers de la région pour disposer d'un organisme certificateur indépendant garantissant l'heure exacte nécessaire au réglage des montres.

Le domaine de l'observatoire est partagé en deux parties de part et d'autre de l'avenue de l'observatoire. Les pavillons d'origine s'organisent autour d'un axe nord sud. Le projet initial ne prévoyait pas de parc qui a été aménagé au début du XXe siècle avec la réalisation de promenade et la plantation d'essences rares.

Classé Monument Historique, le site de l'observatoire a été relativement bien préservé. Il est situé géographiquement au coeur du campus universitaire sans toutefois jouer un rôle de centralité.

Plusieurs bâtiments ont été ajoutés en empiétant sur le parc de l'observatoire dont le restaurant universitaire du Petit Bouloie dans les années 1990 et la Maison de l'étudiant en 2005.

En vue de retrouver l'unité du site et de favoriser son ouverture au public, la circulation automobile est aujourd'hui supprimée sur le segment de l'avenue qui traverse le parc.



4. Vue depuis le parc de l'observatoire aujourd'hui

1	
2	3 4

1. FR-BESANCON-SS-AP01
2. FR-BESANCON-SS-AP05
3. FR-BESANCON-C-M05
4. FR-BESANCON-SS-P16

1956



1965



1969



1976



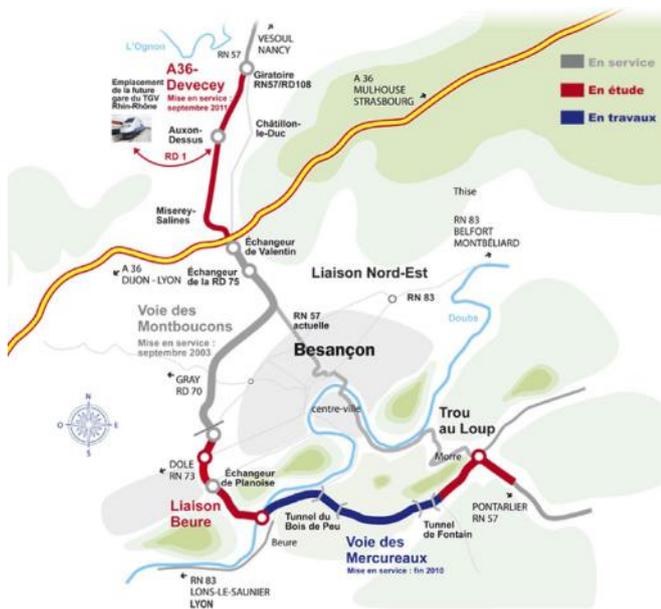
1984



2001



1. L'urbanisation progressive du site (source : Geoportail)



la voie des Montboucons



1	2	1. FR-BESANCON-SS-APo4
	3	2. FR-BESANCON-SS-Mo5
	4	3. FR-BESANCON-SS-Mo6
		4. FR-BESANCON-SS-Po2

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le site s'est principalement constitué entre les années 1950 et 1970 avec le développement combiné d'un ensemble d'habitat collectif (Montrapon) et de lotissements pavillonnaires sur des territoires anciennement agricoles, maraîchers et viticoles. Le site est originellement parcouru par trois chemins : l'ancienne route de Gray (aujourd'hui avenue de l'Observatoire), l'actuelle rue de l'épithape et l'actuelle avenue des Montboucons qui dessinent aujourd'hui l'armature viaire du site.

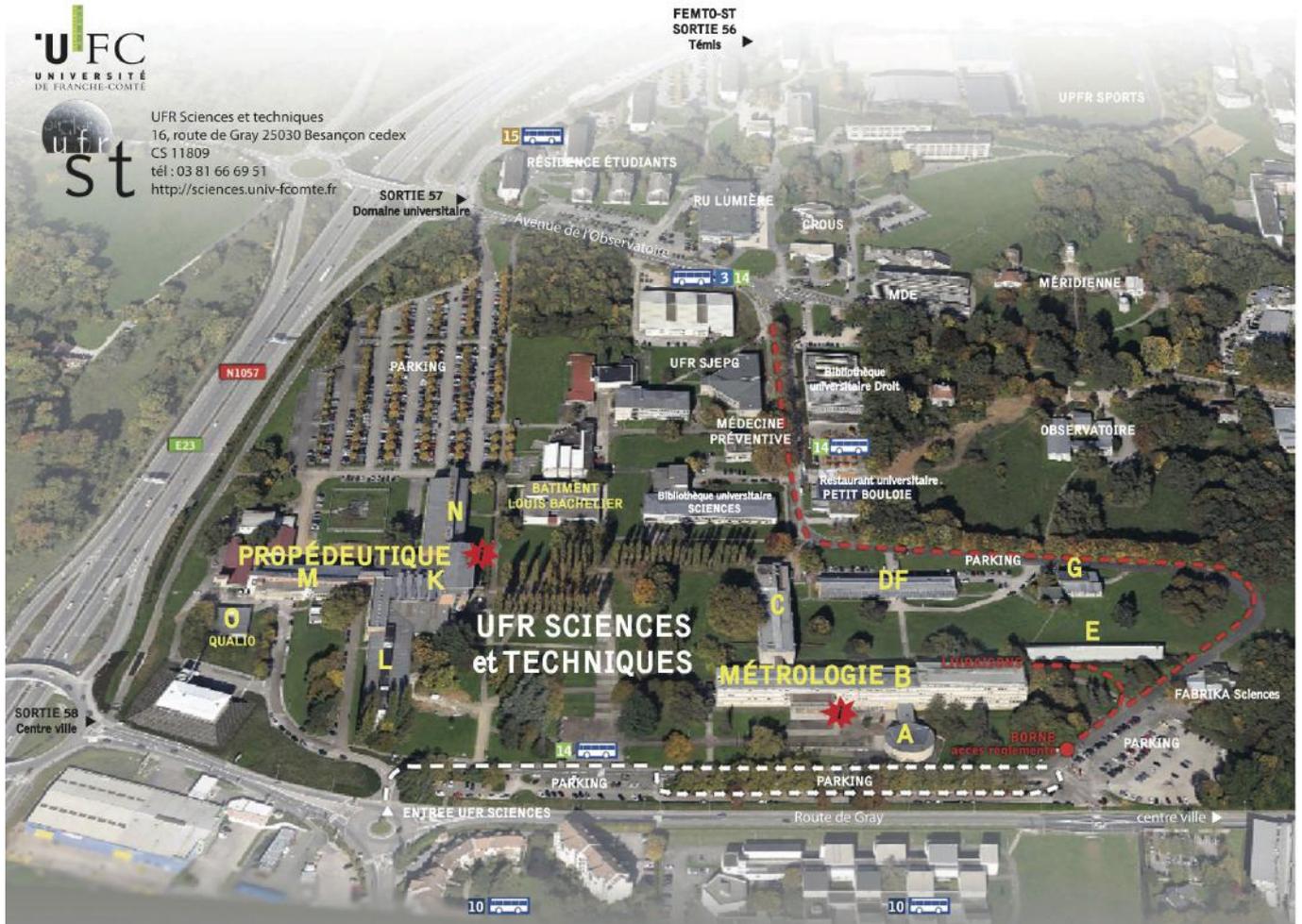
En 1964, l'aménagement du boulevard Winston Churchill ouvre la voie à l'implantation de grandes zones industrielles et commerciales et scinde les quartiers de Montrapon au sud et Fontaine Écu au nord. Parallèlement à la création de cette première voie de contournement du centre de Besançon, l'aménagement du campus de la Bouloie débute en 1962 en suivant les préceptes de l'urbanisme universitaire et des campus à la française dans les années 1960, pour beaucoup construits dans l'urgence, inachevés et isolés des centres urbains.

La réalisation dans les années 2000 de la rocade de contournement nord de l'agglomération marque une limite à l'extension urbaine tout en créant de nouvelles entrées d'agglomération par l'Université et le parc TEMIS. L'analyse du développement urbain montre le rôle prépondérant joué par les infrastructures génératrices à la fois de développement et de coupures urbaines et paysagères.

ROCADE DE BESANÇON - VOIE DES MONTBOUCONS

Conçue dans les années 1970, la rocade de Besançon est composée de plusieurs tronçons de voies rapides qui contournent l'agglomération par l'ouest. Ce projet de contournement comporte trois sections distinctes : la voie des Montboucons au nord qui longe le site EUROPAN (mise en service en septembre 2003), la voie des Mercureaux au sud (mise en service en juillet 2011) et une dernière section non réalisée reliant ces deux voies.

La voie des Montboucons (dite rocade nord ouest) débute à l'échangeur autoroutier de Saint-Claude pour rejoindre la route de Dole (RN83). Elle comporte de nombreux diffuseurs dont deux sur le site EUROPAN (Université et TEMIS). Elle permet par ailleurs une connexion routière au site de la gare TGV (Train à grande vitesse) d'Auxon. Au nord de la Bouloie, le passage en déblai de la rocade et la présence d'un talus végétalisé ferme le site universitaire.



★ Accueil 3 Témis – Rivotte 10 Tilleroyes – Centre Ville Chamars 14 Haut du Chazal – Fort Benoit 15 Campus – Centre Ville Chamars

PROPÉDEUTIQUE MÉTROLOGIE

Accueil ★ **K**
Amphis Croisot, Duffieux, Jacquemain, Sciences naturelles
Centre Multimédia
Département d'enseignement Anglais
Laboratoire Chrono-Environnement (UMR CNRS 6249)
Salles de communication
Salles de cours
Salles TP Informatique
Salles TP Géologie
Secrétariat Starter ST / Starter SVT

L
Département d'enseignement Géosciences
Département d'enseignement Sciences de la Vie
Laboratoire Chrono-Environnement (UMR CNRS 6249)
Salles TP Sciences de la vie
Salles TP Physique

* Laboratoire Chrono-Environnement (UMR CNRS 6249)
Salles de cours
Salles TP Chimie
UTINAM / Matériaux et surfaces structurés (UMR CNRS 6213)
UTINAM / Nanoparticules, contaminants et membranes (UMR CNRS 6213)

O analyses & environnement
Centre de Langues de Besançon (CeLaB)
Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU)
Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
Salles de cours

Autres sites :

FEMTO-ST (UMR CNRS 6274) 15B, avenue des Montboucons*
- Automatique et Systèmes Micro-Mécatroniques (AS2M) 24, rue Alain Savary
- Energie 2, avenue Jean Moulin 90010 Belfort
- Méc'Appli 24, chemin de l'Épitaphe
- Temps-Fréquence 24, chemin de l'Épitaphe
- Micro Nano Sciences et Systèmes (MN2S) 15B, avenue des Montboucons
- Optique PM Duffieux 15B, avenue des Montboucons
Laboratoire de Neurosciences intégratives et cliniques (EA 481) 2, place Leclerc
UTINAM / Spectroscopie, Planétologie, Atmosphères, Clathrates, Environnement (UMR CNRS 6213) 41 bis, avenue de l'Observatoire

A Amphi A
B Accueil / Courrier ★
Amphi B
Département d'enseignement Automatique
Département d'enseignement Electronique
Département d'enseignement Physique
Direction UFR Sciences
Institut de Recherches sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM)
Laboratoire de Mathématiques (UMR CNRS 6623)
Pôle Qualité
Salle des Actes
Salles de cours
Salles TP Automatique
Salles TP Electronique
Salles TP Informatique
Salles TP Physique
Scolarité
Services administratifs et techniques UFR Sciences
UTINAM / Physique et Astrophysique (UMR CNRS 6213) *
L'Aqua (cafétéria étudiante)
C Amphi C
Centre de Ressources Informatiques (CRI)
Département d'enseignement Chimie
Département d'enseignement Informatique
FEMTO-ST / Informatique des systèmes complexes (DISC) (UMR CNRS 6174)
Mésocentre de calcul de Franche-Comté
UTINAM / Sonochimie et réactivité des surfaces (UMR CNRS 6213)
DF Direction de la valorisation / SAIC UFC
Imprimerie UFC
Laboratoire Estrogènes, expression génique et pathologie du système central (EA 3922)
E Laboratoire de Nanomédecine, imagerie et thérapeutiques (EA 4662)
G Département d'enseignement Mécanique et Génie mécanique

* Direction / Secrétariat du laboratoire

1. Organisation du campus de l'UFR sciences et techniques (source : sciences.univ-fcomte.fr)

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL

CAMPUS UNIVERSITAIRE DE LA BOULOIE

Premier pôle universitaire de l'agglomération, le campus de la Bouloie rassemble 8 700 étudiants (dont 370 doctorants), 470 chercheurs et enseignants-chercheurs et 570 personnels sur une superficie de 50 hectares. 2 300 étudiants sont hébergés dans des résidences universitaires gérées par le CROUS. Les restaurants universitaires, une Maison des étudiants et plusieurs équipements sportifs complètent les équipements de vie universitaire.

L'avenue de l'Observatoire partage le campus en deux entités : au sud, les facultés de Sciences et de Droit rassemblent deux tiers des étudiants ; au nord, l'IUT (Institut Universitaire et Technologique) et l'UPFR Sports (Unité de Promotion, de Formation et de Recherche des sports) rassemblent un tiers des étudiants et l'ensemble des résidences universitaires.

Plusieurs établissements de formation accueillant des étudiants ont été construits en dehors du domaine universitaire sur le parc TEMIS : la présence de l'ENSMM (École Nationale Supérieure De Mécanique et Des Microtechniques), de l'ISIFC (Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté) et des bâtiments TEMIS Innovation et TEMIS Science (regroupement d'activités de recherche) facilite les échanges entre la recherche et les entreprises, l'université et la technopole.

En dépit de sa qualité paysagère, le campus souffre d'un morcellement lié à l'implantation des différentes fonctions de part et d'autre de l'avenue de l'observatoire, qui marque une ligne de partage physique. La topographie naturelle et les distances à parcourir entre les différentes composantes de l'université, les équipements de vie étudiante et les logements des étudiants, renforcent cet effet de dispersion.

La vie étudiante s'organise autour de plusieurs lieux de vie aux franges du parc de l'observatoire : les restaurants universitaires, la bibliothèque et le CROUS. Le campus manque cependant d'un cœur de campus lisible et porteur d'animation. La logique de campus autonome qui a prévalu dans les années 1960 se traduit sur le plan urbain par une absence de liaisons et de continuités avec l'environnement urbain proche, notamment le quartier Montrapon et, à une échelle plus large, le boulevard Winston Churchill et la route de Gray.

1. FR-BESANCON-SS-APo2



POINT DE VUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ :

L'Université de Franche-Comté présente la particularité d'une implantation régionale largement distribuée entre plusieurs villes, dont le principal pôle se situe sur la ville de Besançon. L'implantation de l'Université à Besançon est elle-même distribuée sur trois campus thématiques :

- le campus centre-ville (SLHS - Sciences du Langage de l'Homme et de la Société) ;
- le campus des Hauts de Chazal (Santé)
- le campus de la Bouloie (Sciences, sports et SJPEG- Sciences Juridiques, Économiques, Politiques et de Gestion).

Le campus de la Bouloie est le plus important en nombre d'étudiants et de chercheurs. Il bénéficie de nombreux atouts tels que la proximité de partenaires universitaires (ENSMM) et économiques (TEMIS), de résidences universitaires dans un cadre paysager de qualité.

Ce campus souffre de plusieurs points négatifs : un manque de visibilité et d'ouverture hors public universitaire, renforcé par des difficultés d'accès (seul campus qui n'est pas desservi par le tramway) ; un déficit de vie sociale et de brassage de population malgré la présence de nombreuses résidences étudiantes et du CROUS ; un fonctionnement en îlots bridant les interactions et les complémentarités entre les différents acteurs et partenaires, voire au sein de chaque acteur (franchissement difficile des routes). Enfin, ce campus a bénéficié de deux accès routiers directs depuis la rocade, ayant pour contrepartie de lui faire « tourner le dos » à la ville et au quartier voisin.

La pédagogie universitaire, tout comme les pratiques et usages sur les campus, sont en pleine mutation. Partout, les infrastructures bâtimementaires sont transformées, les campus repensés afin de les adapter à l'omniprésence du numérique, à l'aspiration de co-construction du savoir par des méthodes collaboratives.

Les campus s'ouvrent désormais à de nouveaux publics au travers d'espaces de co-working, de learning centers. Ils tendent à devenir un lieu de convergence du savoir, du monde économique, et de la Cité.

La libération récente de locaux par FEMTO-ST (l'institut Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies), relocalisé sur TEMIS - Sciences donne l'occasion de mettre en place une opération importante de rénovation et de réorganisation des locaux, menée dans le cadre du Contrat de Plan État Région 2015-20.

Outre la rénovation de locaux d'enseignement, un Learning center sera implanté autour de l'actuelle Bibliothèque Universitaire Sciences ; un jardin de la découverte et des savoirs permettra d'offrir pour le grand public et les scolaires des éléments de compréhension des sujets scientifiques d'actualité, co-construits avec les chercheurs et les étudiants, à travers des lieux extérieurs aménagés et des espaces d'exposition et d'animations ; des cheminements piétonniers et cyclables seront aménagés ; et enfin une épicerie solidaire viendra prendre place en plein coeur du campus sports.

Cependant, pour obtenir le fonctionnement souhaité, un travail important reste à mener afin de supprimer le cloisonnement et favoriser le brassage des différentes populations présentes sur le campus.

1	2
3	4
5	

1. FR-BESANCON-SS-P19
2. FR-BESANCON-SS-P17
3. FR-BESANCON-SS-P21
4. FR-BESANCON-SS-P24
5. FR-BESANCON-SS-P35



LE PARC SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL TEMIS

La Technopole Microtechnique et Scientifique TEMIS accueille des activités économiques de pointe orientées vers la conception et la production de microsystèmes, plusieurs centres de recherche et de formation ainsi que des sociétés de services à l'entreprise. Elle accueille aujourd'hui 2800 emplois.

Inscrit dans le schéma d'urbanisation nord de l'agglomération, le parc scientifique est doublement desservi par la rocade nord-ouest reliant le site à l'autoroute A36 et à la gare TGV d'Auxon et par le boulevard Winston Churchill. Perpendiculairement à ces deux grandes radiales, il s'organise de part et d'autre de l'avenue des Montboucons, épine dorsale à vocation d'entrée d'agglomération.



Le développement de TEMIS se fait dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) créée en 1997 en vue d'accompagner le redéploiement des savoir-faire horlogers vers des secteurs à forte valeur ajoutée (luxe, aéronautique, télécommunications, dispositifs médicaux...) avec un soutien affirmé à l'enseignement supérieur, la recherche et la formation. La ZAC couvre un territoire de 74 hectares et offre une surface de plancher constructible d'environ 300 000 m².



Les objectifs initiaux visaient à concevoir un parc scientifique et industriel de nouvelle génération respectant le caractère paysager du site, sur la base d'un plan d'aménagement évolutif. Il dispose d'un système de management environnemental comprenant un panel d'objectifs en matière de gestion de l'eau et de l'énergie, de qualité paysagère, de mixité urbaine et sociale. Il est certifiée ISO 14001 depuis 2011.



Il s'agit également pour les acteurs locaux de développer avec l'Université de Franche Comté des synergies entre industrie, recherche et formation, qui s'expriment aujourd'hui par l'accueil d'écoles d'ingénieurs et d'instituts spécialisés dans le périmètre du parc d'activité (ENSMM, CFAI et ISIFC). L'alliance entre TEMIS et l'Université a pour ambition de constituer la vitrine économique d'un Pôle européen dédié aux microtechniques. Elle vise également à favoriser l'émergence de jeunes entreprises au sein d'un incubateur et d'une pépinière et hôtel d'entreprises innovantes (TIMM : TEMIS Innovation - Maison des Microtechniques).

1 Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie

6.FR-BESANCON-SS-P13

1	3	
	4	
2	5	
	6	

1. BESANCON-FR-SS-Mo7
2. FR-BESANCON-SS-Mo2
3. FR-BESANCON-SS-P12
4. FR-BESANCON-SS-P10
5. FR-BESANCON-SS-P14



1. Vue depuis le boulevard Winston Churchill avec le Palais des sports en arrière plan



2. Vue de la cité de l'observatoire



Le quartier Montrapon vers 1980 (Source : <http://www.alaingagnieux.fr>)

LE QUARTIER MONTRAPON

Le quartier Montrapon est un ensemble urbain hétérogène composé de logements sociaux des années 1950 et 1970 et quelques poches d'habitat pavillonnaire. Quelques opérations isolées de rénovation urbaine ont permis de diversifier les logements sans remodeler le fonctionnement et l'image du quartier : faible qualité des espaces publics, bâti dégradé, prégnance du stationnement. Coupé par le boulevard Winston Churchill et desservi par un réseau viaire peu hiérarchisé et peu lisible, le quartier est fractionné en plusieurs sous-quartiers mal reliés entre eux : cité de l'observatoire, cité de la Bouloie, cité des Montboucons.

Si le revenu moyen est supérieur aux quartiers les plus défavorisés de la ville, la population connaît un niveau de chômage élevé, en particulier pour les moins de 30 ans, et présente des signaux de fragilité économique et sociale (familles monoparentales, personnes âgées isolées) accentuant les phénomènes d'isolement. Le quartier bénéficie d'une bonne desserte en transport en commun qui sera renforcée avec la mise en service de la ligne Viotte - TEMIS et de la présence d'équipements structurants (Palais des sports, stade Léo Lagrange, piscine Mallarmé, complexe sportif des Montboucons) et d'équipements de proximité (Maison de quartier et médiathèque, écoles, petit centre commercial).

La Maison de quartier Montrapon Fontaine-Écu, structure d'animation municipale, propose des services, des animations, des activités culturelles et sportives pour tous. Elle soutient les initiatives locales portées par des associations ou groupes en proposant une aide technique, logistique ou administrative. Cet équipement centralise les actions sociales et associatives et apparaît comme un outil de cohésion et de participation des habitants.

Le programme de requalification urbaine est en cours d'élaboration et pourra intégrer les propositions des équipes EUROPAN, notamment du point de vue des relations à établir avec le campus de la Bouloie et TEMIS. Il s'agit de penser le renouvellement de ce quartier en l'intégrant à une stratégie d'aménagement à plus grande échelle et de renforcement de la mixité urbaine et sociale.

Sur le plan du projet urbain, les premières intentions exprimées sont :

- atténuer la coupure du boulevard Winston Churchill et résoudre des problèmes d'insécurité routière
- revoir l'organisation du stationnement en lien avec la venue du TCSP
- requalifier les espaces publics et des pieds d'immeubles
- favoriser le maintien des commerces de proximité,
- stimuler et accompagner la co-construction de projets avec les habitants et les associations.

1	2
3	

1. FR-BESANCON-SS-P44
2. FR-BESANCON-SS-P45
3. FR-BESANCON-SS-AP10

PROJETS A L'ÉTUDE ET EN COURS DE RÉALISATION

RÉALISATION DE LA LIGNE TCSP VIOTTE - TEMIS

La réalisation d'une ligne de bus pour connecter efficacement le campus de la Bouloie et le parc technologique TEMIS à la gare Viotte est prévue depuis 2005. Cette liaison s'inscrit plus globalement dans une politique d'intermodalité et d'offre alternative à la voiture avec la création d'un pôle d'échanges de transports en commun associé à un parking relais de 177 places au terminus TEMIS de la ligne.

La mise en service de la ligne est prévue à l'été 2017. Elle circulera avec une fréquence de 8 à 10 minutes pour un temps de parcours de 16 minutes entre la gare Viotte et TEMIS. Elle bénéficie de plusieurs sections en site propre (voies réservées) et de la priorité aux carrefours. Cet axe de transport public comprend des aménagements cyclables tout au long du tracé. Six stations sont incluses dans le périmètre du site EUROPAN.

SCHÉMA DIRECTEUR L'UNIVERSITÉ

En maintenant l'organisation générale du campus par pôles thématiques, le Schéma Directeur Immobilier d'Aménagement (SDIA) de l'UFC porte sur l'ensemble des implantations universitaires de l'agglomération. Il vise à traduire dans la gestion du patrimoine bâti et foncier des principes d'Eco-campus et de Campus vert avec une prise en compte des enjeux énergétiques, environnementaux et sociaux, à l'échelle du territoire (mobilité des étudiants et relations entre les trois sites universitaires), à l'échelle de chaque campus (aménagement des sites) et à l'échelle du patrimoine bâti (qualité architecturale et environnementale, efficacité énergétique).

Concernant la Bouloie, le SDIA définit plusieurs objectifs : améliorer le fonctionnement et l'animation du campus, renforcer la greffe avec TEMIS, développer l'ouverture du campus à son environnement urbain.

La question de l'insertion urbaine guide la réflexion de l'Université sur les réaménagements futurs au travers d'une stratégie de réorganisation urbaine et fonctionnelle

combinant le renforcement des lieux d'animation existants (Maison des Étudiant, restaurants universitaires, CROUS), la rationalisation du foncier et du patrimoine immobilier, l'aménagement des espaces extérieurs pour faciliter les liaisons et refonder l'unité du campus.

CRÉATION D'UN JARDIN DE LA DÉCOUVERTE ET DES SAVOIRS AU SUD DU PARC DE L'OBSERVATOIRE

Le projet de Jardin de la découverte et des savoirs vise à réaliser un équipement de culture scientifique, interrogeant les liens entre le végétal, les milieux naturels et les civilisations à travers les âges. Il s'agit de créer un lieu d'échanges entre laboratoires de recherche, organismes de la protection de l'environnement et filières de formation. Ce projet encore à l'étude est conjointement porté par la Ville de Besançon qui assure la maîtrise d'ouvrage des études, l'Université, la Région et l'État.

Le projet s'appuie sur le déplacement du jardin botanique de Besançon sur des espaces libres au sud du parc de l'Observatoire : le programme de base du jardin botanique comprend quatre pôles : un pôle accueil et expositions, un pôle de présentation végétale (construction de serres ouvertes au public et parterres thématiques au sud de la conciergerie), un pôle technique (construction de serres techniques au sud du site), un pôle administration et gestion. Le programme sera réalisé dans le courant de l'année 2017.

Ce nouvel équipement aura vocation à accompagner la liaison entre la ville et le campus et à générer de nouvelles fréquentations.

1
2
3

1. FR-BESANCON-SS-Mo8
2. FR-BESANCON-SS-Mo9
3. FR-BESANCON-SS-APo6

VALORISATION DE LA VIE ÉTUDIANTE ET PRODUCTIONS ASSOCIATIVES

En 2015, le campus universitaire de la Bouloie a été retenu dans le cadre d'un appel à projets expérimentaux visant une intensification des dispositifs de socialisation étudiante. La démarche se décline en plusieurs thèmes (« l'étudiant fait bouger son campus », « l'étudiant investit sa ville universitaire », « l'étudiant libère et valorise ses talents ») débouchant sur un premier ensemble d'actions dont :

- création d'une épicerie sociale à destination des étudiants, actuellement installée dans le quartier Montrapon,
- festival de création étudiante et programmation d'événements : fête du campus, marches collectives, brocantes, vide dressing, pique-nique, visites et jeux de piste sur le campus, ateliers,
- promotion d'activités physiques et sportives sur le campus,
- sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets,
- projets de microarchitectures sur le campus,
- ateliers mobiles de réparation de vélos, installation de bornes de réparation,
- repas et ateliers culinaires locaux et internationaux,
- création et mise à disposition d'espaces de co-working (deux espaces de 100 m2 dans une résidence universitaire et la Maison de l'Étudiant)

LIEUX ET PROJETS DE PRODUCTION ARTISTIQUE

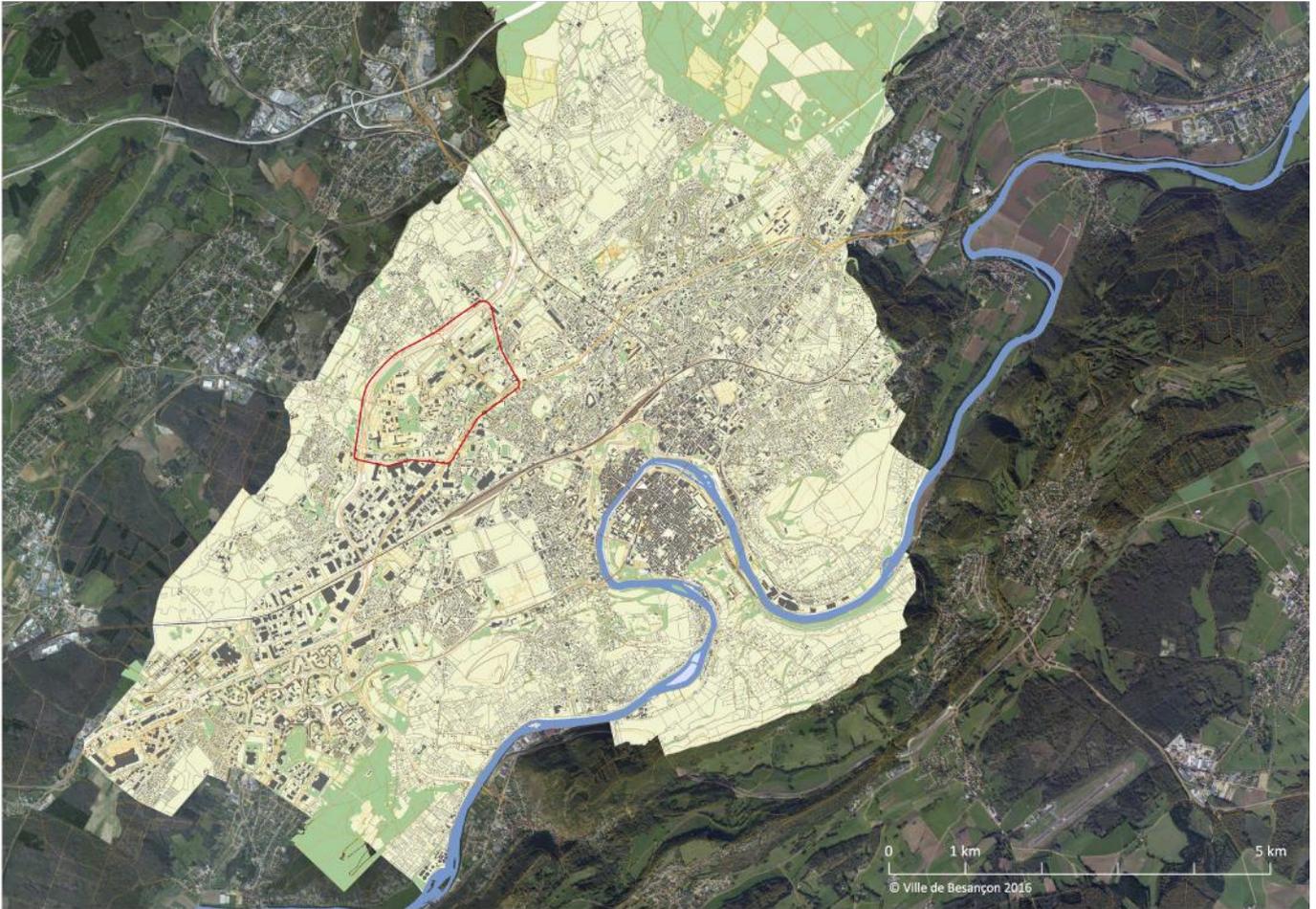
Le campus bénéficie déjà d'un équipement de diffusion et de création culturelle : le Petit théâtre de la Bouloie est une salle de spectacle (130 places) gérée par le CROUS. Elle propose une programmation variée (théâtre, danse, cinéma, musique...) et valorise la collaboration entre étudiants, habitants du quartier Montrapon et artistes professionnels en résidence. Il accueille depuis 2008 le festival de théâtre amateur étudiant « la Bouloie en ébullition ».

En 2016 s'est engagé à la Bouloie un cycle de résidences artistiques, à l'initiative du service sciences, art et culture de l'Université, du Bureau de la Vie étudiante, le CROUS et l'association Juste ici qui oeuvre pour l'art dans l'espace public. Le projet BAM ! (la « Bouloie en agitation maximum ») s'appuie sur des expérimentations participatives venant questionner les usages du campus. Les artistes invités proposent différentes façons d'investir l'espace et d'habiter le campus en impliquant les étudiants, les professionnels et les habitants du quartier (rencontres et enquêtes, installations dans l'espace publics, affichages massifs, ateliers itinérants...)

Lors de cette première année, le collectif Terrains vagues, a permis d'élaborer avec une carte sensible du campus représentant la façon dont les usagers perçoivent, fréquentent, ressentent et utilisent les lieux. Les équipes EUROPAN sont invitées à la consulter (cf. <http://ateliers-bam-bouloie.tumblr.com/>)



1		1. FR-BESANCON-SS-AP07	
		2. FR-BESANCON-SS-P30	
	2	3	3. FR-BESANCON-SS-P31



ATTENDUS ET ORIENTATIONS À L'ÉCHELLE DU SITE STRATÉGIQUE

À l'échelle du site stratégique est attendu un schéma d'armature paysagère appuyé sur un système de liaisons piétonnes permettant de recomposer l'unité du site. Il s'agit d'apporter une vision à long terme et une réponse stratégique pour une transformation progressive, en interrogeant les conditions d'une nouvelle mixité fonctionnelle.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

- repenser la place de ce secteur dans le territoire de la ville et de l'agglomération (accessibilité, image, paysage),
- renforcer les connexions urbaines entre le campus universitaire et le parc TEMIS, traiter les interfaces et les interstices entre ville, université et parc scientifique, ouvrir l'université à la ville,
- développer les liens physiques et fonctionnels avec le quartier prioritaire de Montrapon,
- densifier et diversifier les usages autour du transport en commun et de nouveaux lieux de vie, valoriser ou créer des espaces d'échange et d'animation,
- faire vivre le campus et le parc scientifique en dehors du temps universitaire et du temps de travail (soirées, week-end, période estivale)
- organiser des polarités nouvelles permettant de mixer les populations (étudiants, habitants, actifs) et attirer d'autres publics, notamment autour de l'Observatoire et de son parc,
- recomposer les façades et les franges de la rocade et du boulevard Winston Churchill,
- identifier des sites privilégiés d'interconnexion et de projet (espaces publics, constructibilités nouvelles) pour l'inscription de services publics ou privés (constructions mixtes ou immeubles multifonctionnels) ou d'autres programmes (activités, logements, équipements, commerces),
- introduire de nouveaux lieux d'échange de partage (co-working, fablabs, lieux de production culturelle et artistique, jardins nourriciers),
- proposer des outils de mise en œuvre des projets associant les acteurs en présence et les habitants, (conditions d'engagement des projets urbains, modalités de gouvernance).

1
2

1. FR-BESANCON-C-Mo1
2. FR-BESANCON-C-Mo3



1. Voie des Montboucons et résidences étudiantes de la Bouloie



2. Rue de l'épithaphe



ORIENTATIONS THÉMATIQUES

Les équipes pourront proposer une relecture de l'organisation spatiale du campus et traiter les interfaces urbaines et programmatiques avec la ville et le parc scientifique. Quels aménagements urbains et paysagers sont à envisager pour le rendre plus praticable pour ses utilisateurs et ses visiteurs ? Comment améliorer la lisibilité et repenser les modes de repérage ? Comment l'architecture peut-elle jouer un rôle pour organiser et jalonner le campus ? Comment inventer de nouveaux lieux de représentation et d'expression de la vie de campus ? Comment recréer de l'intensité urbaine ?

PAYSAGE

- retrouver la géographie et travailler le paysage et révéler la topographie (espaces ouverts, points de vue et ouvertures visuelles, couverture végétale, patrimoine architectural, urbain et végétal).

MOBILITÉS

- tirer parti de la nouvelle ligne TCSP Viotte - Campus - TEMIS pour structurer le site, accorder une attention spécifique aux stations, reconsidérer la place du stationnement,

INTERFACES ET LIAISONS

- développer les liaisons piétonnes et cyclables, relier et signaler les principaux lieux de vie étudiante et les équipements partagés du parc scientifique, organiser des liaisons avec le quartier Montrapon

MIXITÉ D'USAGES

- réorganiser et conforter des lieux de vie accessibles à toutes les populations (habitants, étudiants, actifs du parc technologique, visiteurs), diversifier les usages pour une plus grande perméabilité entre la ville et l'université, à l'intérieur et aux franges du campus et de TEMIS, avec le quartier Montrapon et le boulevard Winston Churchill.

MIXITÉ PROGRAMMATIQUE

- proposer de nouvelles formes de mixité programmatique à l'échelle du site ou du bâtiment. L'introduction d'habitat ou le renforcement de l'offre logements étudiants (en nombre suffisant) n'est pas prévue à ce jour. Dans le cadre du concours, les candidats peuvent cependant poser des hypothèses de mutation foncière pour introduire du logement (orientation inscrite dans le PADD de la Ville de Besançon), notamment au contact du quartier Montrapon.

FAÇADES DES INFRASTRUCTURES

- étudier des possibilités de valorisation de la rocade et de boulevard Winston Churchill.

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

- respecter l'intégrité et valoriser le site de l'Observatoire (patrimoine bâti et paysager), proposer de nouvelles formes architecturales en dialogue avec le patrimoine moderne (Bouloie, Montrapon) et contemporain (TEMIS)

LISIBILITÉ SPATIALE, IDENTITE VISUELLE, SIGNALÉTIQUE

- proposer des solutions d'aménagement permettant de donner une meilleure lisibilité et de conforter une identité unitaire (en termes de promotion, le campus universitaire et le parc scientifique sont présentés comme une entité unique rassemblant le campus et la technopole).

1
2

1. FR-BESANCON-SS-P03
2. FR-BESANCON-SS-P41
3. FR-BESANCON-SS-M01

OPPORTUNITÉS FONCIÈRES ET SITUATIONS DE PROJETS

Plusieurs sites d'expérimentation et de projet ont été identifiés à partir d'une analyse de l'existant et d'espaces actuellement libres ou mutables. Il s'agit de terrains d'intervention architecturale à court terme et moyen terme, de taille et de configurations diverses.

Les équipes EUROPAN ont la possibilité d'identifier d'autres espaces de projet dans une logique d'interventions combinées à partir de ces situations de projet. Dans chaque cas, il importerait de :

- relier les espaces de projet aux stations du futur TCSP,
- articuler chaque site de projet au maillage des liaisons piétonnes ou cyclables, valoriser de nouveaux espaces publics en lien avec les pratiques étudiantes et la localisation des principaux lieux d'animation et de rencontre entre les usagers du site,
- penser le rapport entre architecture et paysage aux différentes échelles de perception et d'usage, révéler la topographie et les vues,
- proposer des interventions architecturales et des espaces publics support de mixité,
- valoriser le patrimoine bâti existant (observatoire, bâtiments universitaires, centres de recherche et laboratoires) et penser la mixité des fonctions à l'échelle du site et du bâtiment.

ATTENDUS ET ORIENTATIONS

SITE 1 : AUTOUR DU PARC DE L'OBSERVATOIRE

Ce périmètre de 18 ha s'étend sur des propriétés de l'État (domaine universitaire), du GROUS et de la Ville de Besançon. Cet espace supporte des cheminements piétons nord sud (de la rue de l'Épitaphe et l'ENSMM au nord à la route de Gray et l'ENSAB au sud). Il englobe le domaine historique de l'Observatoire et son parc, dont l'intégrité doit être respectée au titre des Monuments Historiques et de la protection du patrimoine végétal. Il s'agit essentiellement de valoriser les accessibilités piétonnes et les limites entre le parc de l'Observatoire et son environnement proche.

Au nord de l'avenue, un emplacement réservé pour la création d'une voie nouvelle avait été inscrit au Plan Local d'Urbanisme entre la rue de l'Épitaphe et l'avenue de l'Observatoire en prévision de l'aménagement du TCSP dont le tracé a été reporté en périphérie du campus, ouvrant d'autres possibilités de valorisation.

Au sud de l'avenue, les espaces sont aujourd'hui peu lisibles et peu appropriés à l'exception de « LA FABRIKÀ SCIENCES », lieu d'expositions et d'animations dédié à la culture scientifique, ouvert au public en week-end. Le projet de Jardin de la découverte et des savoirs est susceptible d'être réalisé sur ce secteur (des discussions sont en cours entre la Ville et l'Université de Franche Comté). À l'occasion de la réalisation de la voie TCSP, un ouvrage de recueil et d'infiltration des eaux pluviales va être réalisé sur le terrain au sud du bâtiment Cetehor en utilisant une doline naturelle.

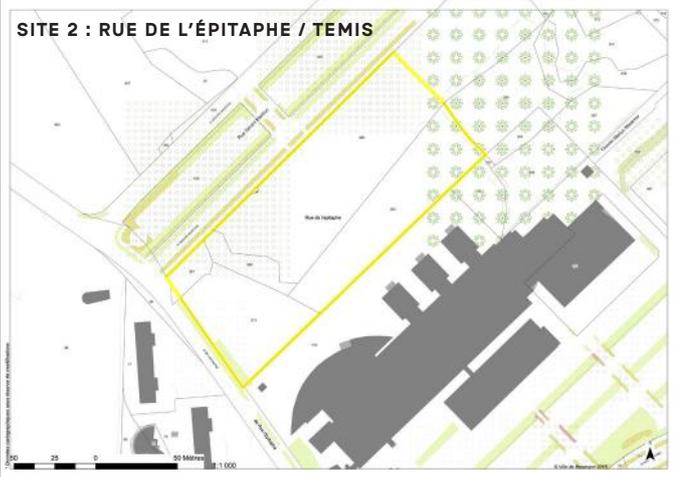
Attendus et orientations :

Valoriser le site de l'Observatoire et le réinscrire dans le réseau des espaces piétons et paysagers du campus ; proposer de nouveaux usages en confortant les cheminements à travers le campus, entre les lieux de vie étudiante, le parc TEMIS et la zone d'activités industrielles de Trepillot au sud (quartier Tilleroyes) ; ouvrir le site sur la ville, optimiser et réorganiser le stationnement pour accueillir de nouveaux programmes (activités, animations, services).

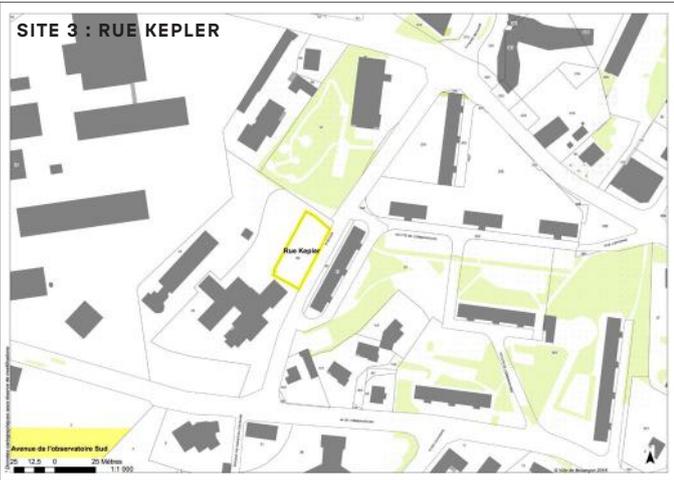
1
2

1. FR-BESANCON-PS-APo1
2. FR-BESANCON-PS-Mo1

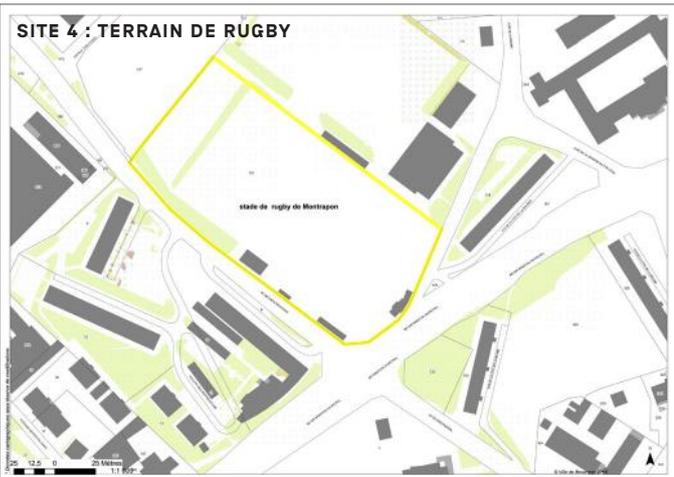
SITE 2 : RUE DE L'ÉPITAPHE / TEMIS



SITE 3 : RUE KEPLER



SITE 4 : TERRAIN DE RUGBY



SITE 2 : RUE DE L'ÉPITAPHE / TEMIS

En limite de la ZAC TEMIS et en relation directe avec les résidences étudiantes, ce site d'une surface d'environ 1,6 ha est propriété de la SEDD (aménageur de la ZAC TEMIS).

Il est destiné à la construction de programmes publics ou privés dans le domaine de la recherche, du transfert de technologie, de la conception, de la production ou de la formation.

Attendus et orientations : imaginer une programmation multifonctionnelle participant à connecter le campus et la technopole, autour d'une nouvelle polarité urbaine associée à la future station de TCSP.

SITE 3 : RUE KEPLER

Cette petite parcelle d'environ 1 000 m², appartenant à l'État (Éducation Nationale) est située à l'arrière de la médiathèque départementale et de l'Inspection Académique du Doubs, à proximité de l'IUT. Elle est à l'abandon depuis la suppression de bâtiments préfabriqués qui abritaient une école maternelle.

À la jonction du quartier prioritaire Montrapon et du campus de la Bouloie, ce terrain en surplomb de la rue Kepler a été identifié par le Conseil de quartier comme un espace pouvant être aménagé avec les habitants pour des usages de proximité, à relier au réseau des espaces publics du quartier et du campus.

Attendus et orientations : expérimenter une intervention architecturale à petite échelle.

SITE 4 : TERRAIN DE RUGBY

Situé à l'angle du boulevard Winston Churchill et de l'avenue des Montboucons, en entrée du parc TEMIS, ce terrain de 1,7 ha appartient à la Ville de Besançon. Il s'agit d'un terrain de sport enherbé inscrit dans le pôle sportif de Montrapon. Il sera libéré par un club de rugby déplacé vers un autre pôle sportif de la ville. En raison de la qualité de son revêtement naturel, il continue à être utilisé pour certaines rencontres de football.

Un projet de reprofilage et d'élargissement de l'avenue des Montboucons est en cours d'étude. Il implique la démolition des gradins et des vestiaires obligeant l'arrêt de l'organisation de compétitions sportives. Dans l'attente d'une éventuelle reconversion, une solution pourra être trouvée pour maintenir l'activité en mutualisant les équipements du pôle sportif.

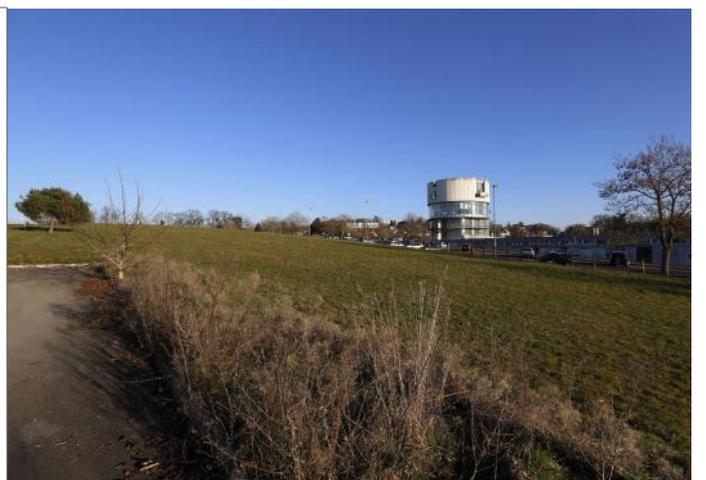
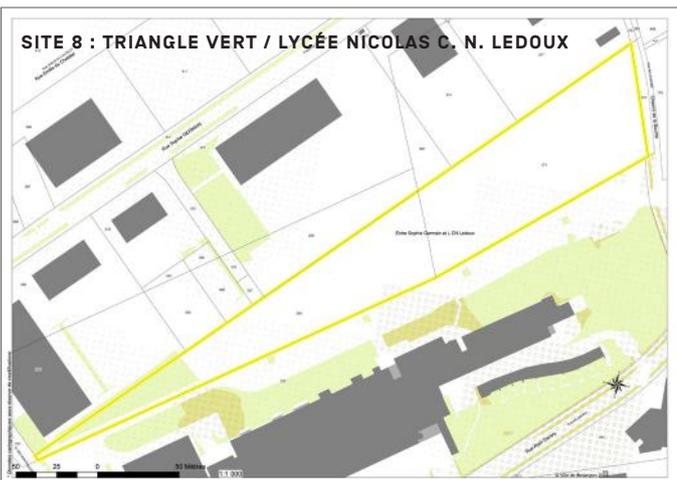
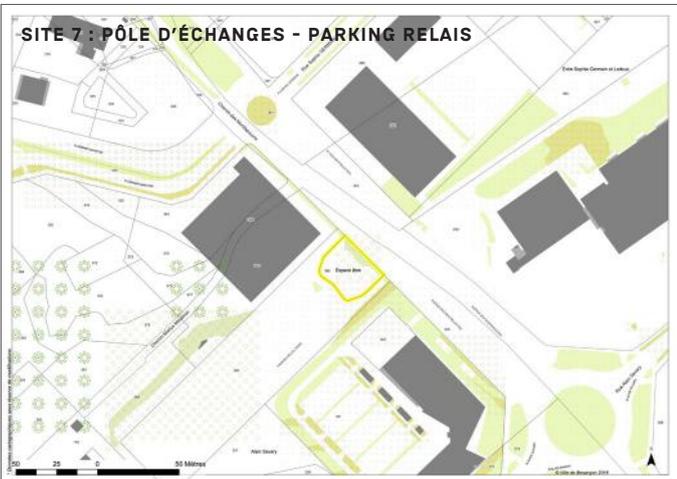
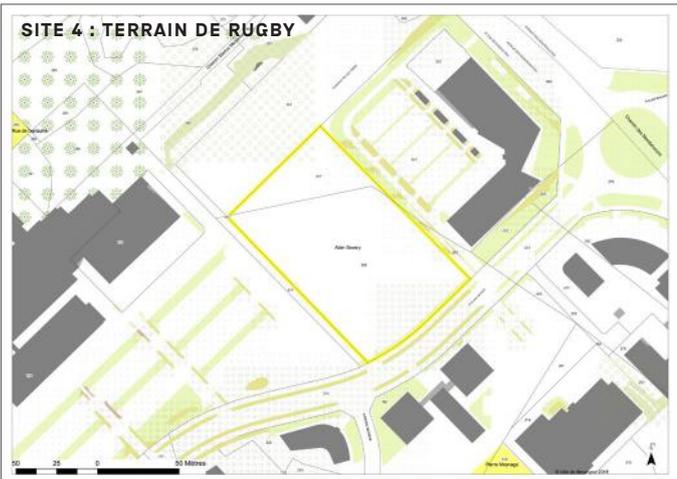
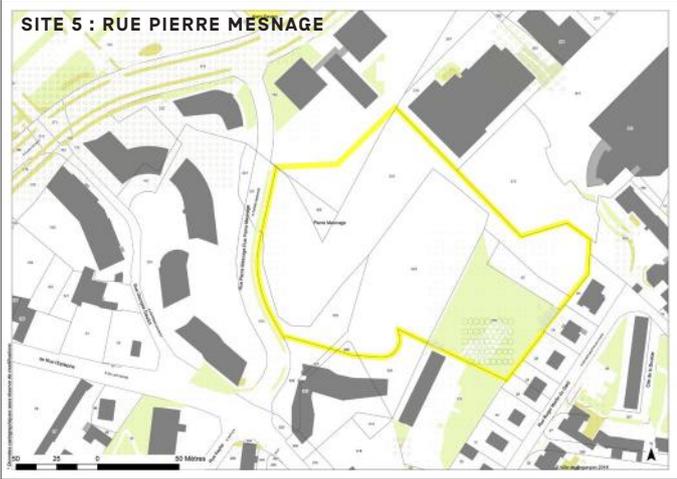
Les habitants du quartier Montrapon sont attentifs à l'évolution du site, au regard de sa situation. Une étude géotechnique a révélé une nature du sol peu adaptée à la construction à moins d'y développer des structures légères ou profondément ancrées dans le sol. Dans le règlement de la ZAC, ce site peut être aménagé pour recevoir de l'habitat collectif et intermédiaire, des équipements collectifs, de l'hôtellerie ou de la restauration, des activités tertiaires, de sports et de loisirs.

Attendus et orientations : imaginer une programmation multifonctionnelle, travailler la relation aux boulevards (accès, visibilité, façades).

1	2
3	4
5	6

1. FR-BESANCON-PS-Mo2
2. FR-BESANCON-PS-P2-1
3. FR-BESANCON-PS-Mo3
4. FR-BESANCON-PS-P3-2
5. FR-BESANCON-PS-Mo4

6. FR-BESANCON-PS-P4-2



SITE 5 : RUE PIERRE MESNAGE

Ce terrain situé entre l'ISFC (Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté réalisé en 1999 par LAMBOLEY architectes) et une résidence sociale (bâtiment Agora), à destination de personnes adultes en difficulté, est aujourd'hui sans affectation.

Géré par le Centre communal d'action sociale de Besançon, le bâtiment Agora réalisé par DAUFRESNE, LE GARREC & Associés a été livré en 2014. Il accueille 117 logements répartis en trois unités aux parcours d'insertion sociale : accueil d'urgence (31 logements), Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (18 logements pour une durée de six mois) et longs séjours (68 studios appartements).

Attendus et orientations : définir une vocation et explorer les possibilités d'utilisation de la parcelle en limite de TEMIS et au contact du quartier Montrapon.

SITE 6 : RUE ALAIN SAVARY

Ce terrain disponible d'un hectare est situé entre plusieurs programmes emblématiques qui composent le cœur du parc scientifique et portent son image de marque architecturale, à savoir : l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSM) réalisée par Joël LAFFLY en 1995 ; TEMIS Innovation - Maison des microtechniques (TIMM), un incubateur d'entreprises innovantes réalisé par LAMBOLEY architectes en 2004 ; le bâtiment FEMTO-ST (institut de recherche en électronique, mécanique, thermique et optique) réalisé par GROUPE 6 en 2014.

Attendus et orientations : imaginer une programmation multifonctionnelle en connectant la parcelle à son environnement.

SITE 7 : PÔLE D'ÉCHANGES - PARKING RELAIS

Il s'agit d'un espace libre de 300 m² à l'entrée du parc relais, aujourd'hui sans usage, mais pouvant accueillir un aménagement pérenne ou provisoire au service des usages du pôle d'échange et du parc de stationnement.

Attendus et orientations : expérimenter une intervention architecturale à petite échelle, marquer le pôle d'échange et signaler l'entrée du parking relais, tirer parti d'un lieu permettant d'accueillir, d'informer et de guider l'utilisateur.

SITE 8 : TRIANGLE VERT / LYCÉE NICOLAS C. N. LEDOUX

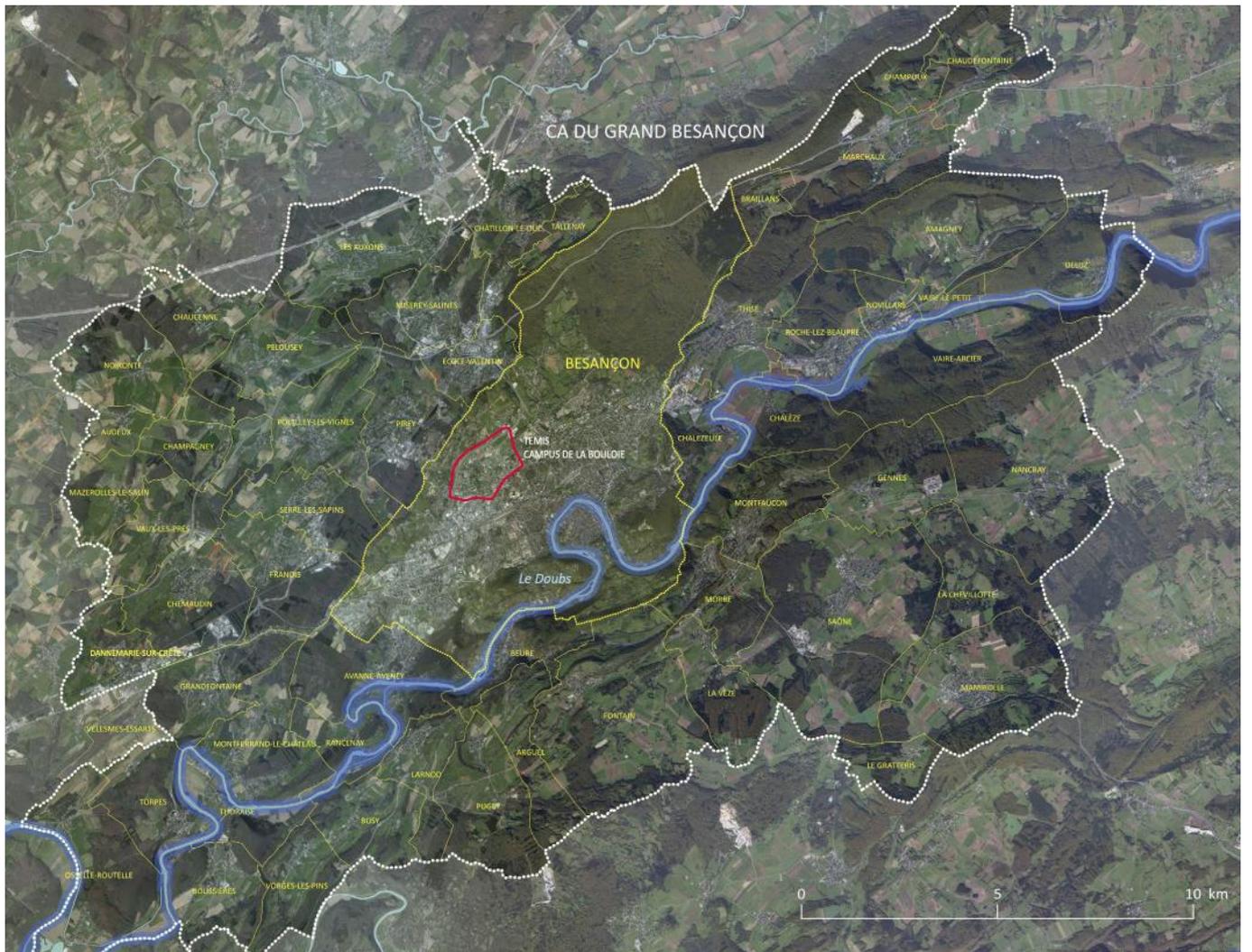
Ce terrain en pente d'environ 1,65 ha offre des vues lointaines depuis son point haut à l'extrémité est. Il est réservé à un espace vert dans le règlement de la ZAC TEMIS.

Attendus et orientations : développer les usages possibles de la parcelle (jardins et/ou productions agricoles de proximité, espace de loisirs ou de pratiques sportives, espaces publics et de nature) et valoriser les interfaces avec l'environnement proche, et notamment le lycée Claude-Nicolas Ledoux au sud.

1	2
3	4
5	6
7	8

1. FR-BESANCON-PS-Mo5
2. FR-BESANCON-PS-P5-2
3. FR-BESANCON-PS-Mo6
4. FR-BESANCON-PS-P6-2
5. FR-BESANCON-PS-Mo7

6. FR-BESANCON-PS-P7-2
7. FR-BESANCON-PS-Mo8
8. FR-BESANCON-PS-P8-2



1. Communauté d'agglomération du Grand Besançon



CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, URBAIN ET CULTUREL

L'ancienne cité gallo-romaine Vesontio qui deviendra Besançon, s'est installée dans un méandre du Doubs, point de passage entre les espaces méditerranéen et rhénan, entre les massifs du Jura et des Vosges. Cette position constitue toujours un facteur déterminant et toujours d'actualité au sein du territoire européen. La ville centre concentre à elle seule 80% des emplois de l'agglomération avec une forte part d'emplois publics (45%) liés aux fonctions administratives et à la présence de l'armée de terre. Ancienne ville de garnison, Besançon est encore aujourd'hui un centre de commandement de l'armée de terre.

LE TERRITOIRE ET SES DYNAMIQUES

GÉOGRAPHIE ET PAYSAGE

Besançon conjugue un patrimoine architectural et naturel assurant à son développement un cadre remarquable. La ville s'inscrit dans un site géographique marqué par la boucle du Doubs et la présence de sept collines boisées culminant entre 360 et 500 mètres, marquées par les fortifications Vauban inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008. Plusieurs forts dominent le centre historique, notamment la citadelle Vauban et le fort Griffon, qui offrent des points de vue exceptionnels et rappellent son caractère défensif et militaire de la ville.

Le centre historique installé à l'intérieur du méandre du Doubs se prolonge au quartier Battant qui relie le centre médiéval au quartier de la gare Viotte. Considérée comme la première ville verte de France (plus de 2 400 ha, 200 m² d'espace vert par habitant), Besançon jouit d'une qualité de vie reconnue. La diversité des espaces naturels et les caractéristiques propres de Besançon, sa topographie notamment, sont autant d'éléments qui font la qualité de la ville et son originalité.

IDENTITÉ ET CULTURE LOCALE, PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

C'est à Besançon que sont nées au 13^e siècle les premières coopératives agricoles, pour la production fromagère (comté) et qu'ont vu le jour de grands écrivains et utopistes : Victor Hugo, Pierre Joseph Proudhon, Charles Fourier.

Concentré d'architectures et d'ornements, la boucle du Doubs rassemble un riche patrimoine du 16^e et 17^e siècle (Palais Granvelle, citadelle de Vauban), des édifices institutionnels et religieux au 18^e siècle (Madeleine, Saint-Pierre, théâtre de Claude Nicolas Ledoux en 1784) complétés d'un ensemble de promenades, jardins et fontaines qui s'articulent aux grandes promenades associées au système des fortifications Vauban.

Outre l'observatoire de la Bouloie, plusieurs bâtiments sont labellisés Patrimoine du 20^e siècle par le Ministère de la Culture : l'usine d'horlogerie Dodane construite par Auguste Perret (avenue de Montrapon), l'École nationale d'horlogerie, la Cité universitaire de Besançon sur les quais du Doubs, le Pavillon de l'office de Tourisme, l'École régionale des beaux-arts de Besançon réalisée par l'architecte catalan Josep Luis Sert (1974), l'École d'horlogerie SIDHOR (Société Immobilière pour le Développement de l'Horlogerie), plusieurs villas et immeubles d'habitation et la Cité jardin Jean Jaurès.

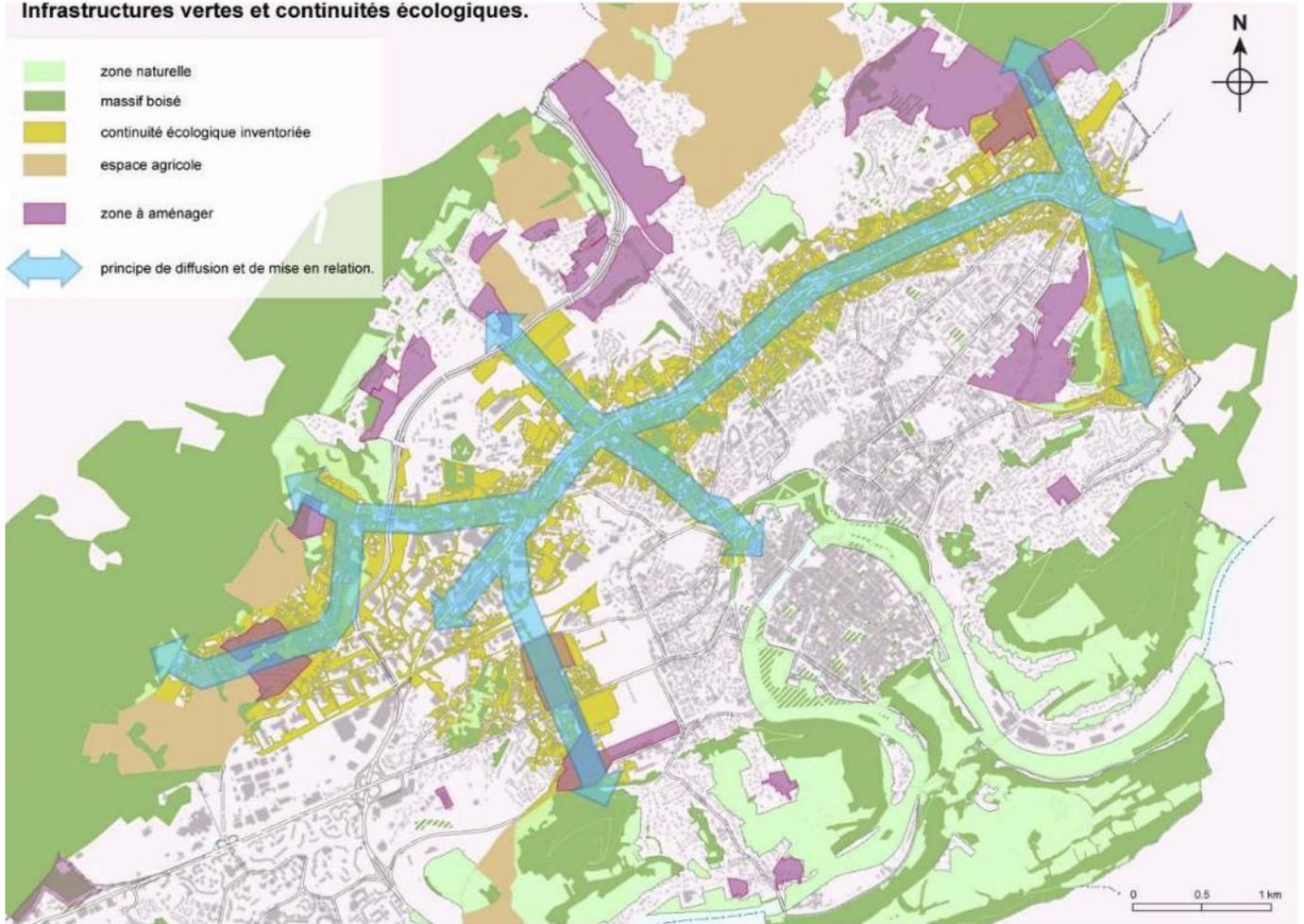
Labellisée Ville d'Art et d'Histoire, Besançon stimule la production architecturale contemporaine avec plusieurs réalisations sur les rives du Doubs dont le centre d'affaire « la City » inspiré par la figure du phalanstère et réalisé par ARCHITECTURE STUDIO en 1995 et la Cité des Arts (Fond Régional d'Art Contemporain et conservatoire régional) achevée en 2013 par Kengo KUMA & Associates et ARCHIDEV. Deux projets d'écoquartiers sont également en cours de réalisation sous la conduite de Nicolas MICHELIN (caserne Vauban qui sera desservie par la liaison Viotte - Campus - TELMIS) et François GREThER (plateau des Vaïtes à l'est de la ville). Plus récemment, Brigitte METRA a été retenue pour la construction d'un pôle tertiaire d'environ 18 000 m² dans le futur écoquartier à proximité de la gare Viotte.

1
2

1. FR-BESANCON-C-AP01.jpg
2. FR-BESANCON-C-AP05.jpg

Infrastructures vertes et continuités écologiques.

- zone naturelle
- massif boisé
- continuité écologique inventoriée
- espace agricole
- zone à aménager
- principe de diffusion et de mise en relation.



POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET INFRASTRUCTURE VERTE

Le Plan Local d'Urbanisme de Besançon s'appuie sur le concept d'infrastructure verte dans le prolongement d'une démarche menée par la Communauté d'agglomération en partenariat avec la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement, service de l'État). L'infrastructure verte combine les aspects écologiques, patrimoniaux et paysagers, la biodiversité et la fonction sociale des espaces de nature. Tous les types d'espaces sont concernés : parcs, jardins publics, plantations, forêts et milieux naturels. Le réseau des mobilités douces permet d'assurer des connexions physiques, paysagères et écologiques entre les grandes entités naturelles (collines boisées au sud, arc forestier et agricole au nord) et les espaces verts insérés dans le tissu urbain.

DESSERTE ET CONNEXIONS RÉGIONALES ET NATIONALE

Besançon est desservie par l'autoroutes A36 (connexions avec l'A39 et l'A6 en direction de Paris, Marseille et l'Allemagne) et se trouve à deux heures en voiture de Genève, également à deux heures environ de Paris, Lyon ou Frankfort par le train.

La mise en service de la ligne TGV Rhin-Rhône en 2011 est venue conforter la position de Besançon dans la région. L'agglomération fonctionne désormais sur un système à deux gares : la gare historique de Besançon Viotte et la gare nouvelle Besançon Franche Comté sur la commune d'Auxon. La gare Viotte devient un pôle d'échanges intermodal (train, tramway, bus, vélo) pour l'agglomération. Son réaménagement est en cours d'achèvement (reconfiguration de la gare et du parvis, aménagement d'un accès nord, création d'un parc de stationnement relais, accueil de nouvelles liaisons bus). Le site d'Auxon (nouvelle gare TGV), considéré comme une porte et une vitrine métropolitaines, doit accueillir un parc d'activités tertiaires.

TEMIS et le campus de la Bouloie se situent à dix minutes de chacune des gares TGV, avec un accès direct par la route et par les transports publics (nouvelle liaison Viotte – TEMIS en site propre). TEMIS accueille également un pôle d'échanges (bus et parking relais) où convergent toutes les lignes de transport en commun desservant le nord de l'agglomération.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Besançon continue à valoriser ses savoir-faire traditionnels en tirant parti de la proximité de la Suisse : la filière horlogère est toujours présente avec l'implantation des groupes Breitling et Swatch Group, aux côtés des centres européens Seiko et Festina. Des laboratoires de recherche reconnus au niveau européen et mondial, regroupés au sein de FEMTO-ST avec près de 320 chercheurs et 220 étudiants doctorants, participent étroitement à la dynamisation d'un réseau PME très riche et varié. Un palmarès réalisé en 2015 place Besançon en tête des territoires les plus business friendly (qualité des formations supérieures, écosystème d'affaires articulé autour de la recherche, de l'entreprise, des lieux d'entrepreneuriat et d'innovation et des zones d'activités de pointe).

POPULATION ET LOGEMENTS

Besançon présente une population qui est globalement jeune (44% des habitants ont moins de 30 ans), et le vieillissement de la population est moins prononcé que dans l'agglomération. On observe parallèlement une augmentation de personnes vivant seules (53%, soit plus d'un ménage sur deux).

Après une période de baisse démographique, la Ville de Besançon gagne à nouveau des habitants : 500 habitants par an en moyenne depuis 2011. Cette augmentation de la population sur la ville centre est essentiellement due à l'installation d'étudiants, de jeunes actifs célibataires et de personnes âgées dans une moindre mesure.

Les familles font d'autres choix résidentiels en première ou en seconde couronne de l'agglomération. La production de nouveaux logements doit répondre à ces phénomènes. Le Plan Local de l'Habitat fixe des objectifs de 1 130 logements par an à l'échelle de l'agglomération dont 730 logements par an pour la seule ville de Besançon.

L'enjeu pour la Ville de Besançon est actuellement de produire des logements abordables pour retenir ou faire revenir des familles et ainsi rééquilibrer la sociologie de la ville. Les logements étudiants sont majoritairement situés dans le centre-ville de Besançon et sur le Campus de la Bouloie (près de 2200 logements en résidences étudiantes gérées par le GROUS). Cette offre est globalement suffisante.

1
2

1. FR-BESANCON-C-Mo2.jpg
2. FR-BESANCON-C-APo7.jpg



© Ville de Besançon



© Ville de Besançon

LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LEURS ROLES RESPECTIFS

Le site est présenté à EUROPAN par la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, en concertation avec l'Université de Franche-Comté et le Syndicat Mixte de gestion du Parc Scientifique et industriel. La mise en œuvre des propositions issues du concours EUROPAN s'appuiera nécessairement sur une collaboration entre ces quatre acteurs.

VILLE DE BESANÇON

La ville de Besançon assume les responsabilités liées à l'aménagement urbain et à l'environnement ainsi qu'au développement de l'attractivité culturelle. Elle assure les prestations générales de services à la population dans les domaines Sport, Éducation, Petite enfance, Relation avec les usagers, Vie des quartiers, Police Municipale, Hygiène et santé. Elle prend en charge le développement de démarche citoyenne et toutes les questions de solidarité en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Plusieurs compétences, anciennement municipales, ont été transférées au Grand Besançon. Par ailleurs la recherche d'une plus grande synergie entre les deux structures a conduit à la mutualisation totale ou partielle de plusieurs départements, services ou missions. Ces unités de travail étant mutualisées apparaissent dans les deux organigrammes : celui de la Ville et celui du Grand Besançon.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon rassemble aujourd'hui 58 communes avec un processus d'extension en cours à 72 communes. Elle a pour mission de contribuer à la création d'une identité territoriale forte et reconnue et de développer les structures et des services aux habitants et aux acteurs économiques. Elle exerce de plein droit 11 compétences : développement économique, transports et déplacements, aménagement du territoire communautaire, habitat, politique de la Ville, aménagement et entretien des voiries communautaires, projet d'agglomération, protection et mise en valeur de l'environnement, équipements culturels et sportifs, tourisme et gestion des déchets.

SYNDICAT MIXTE DU PARC SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL TEMIS (SM-PSI)

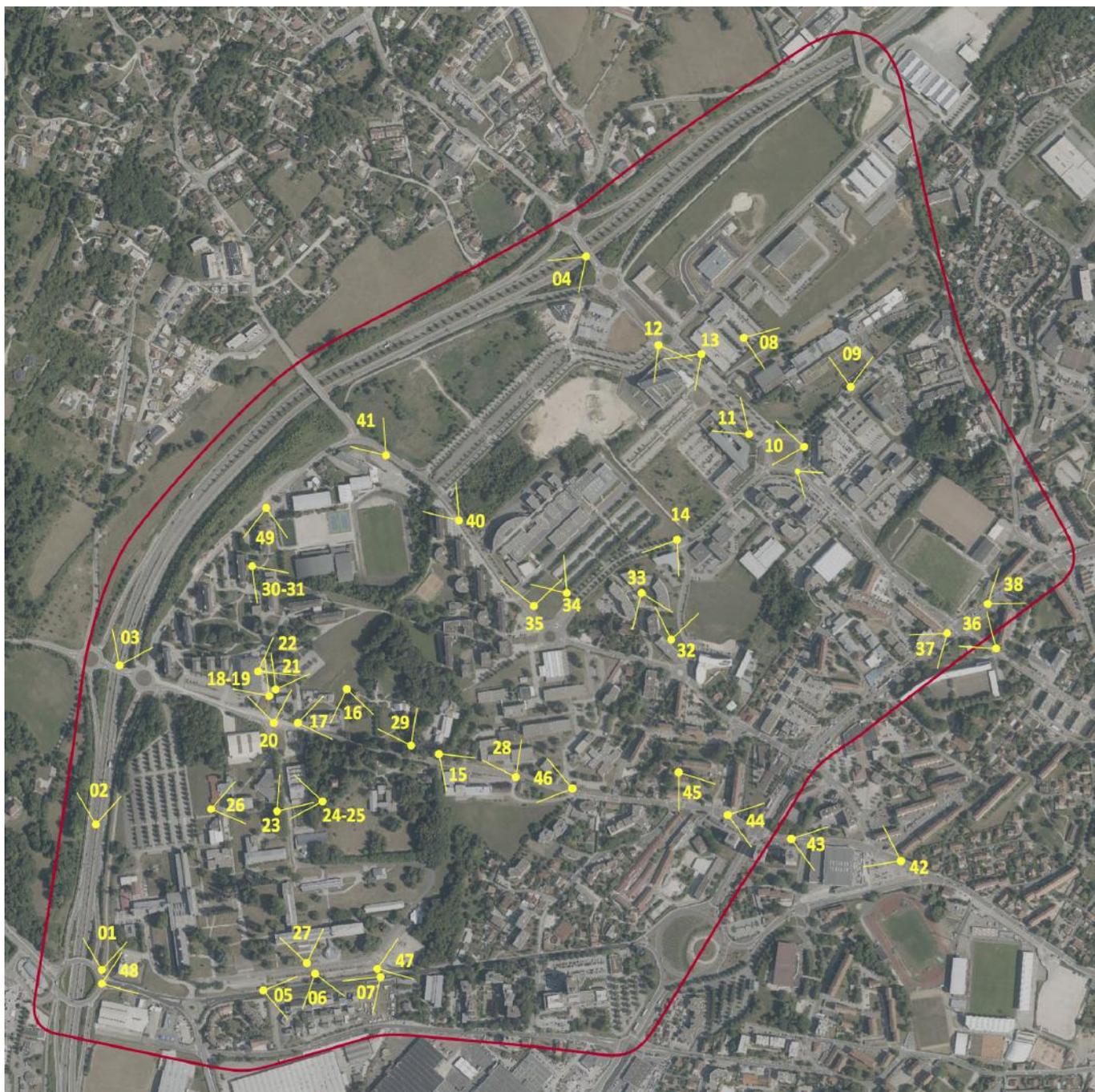
Associant le Grand Besançon, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la Chambre de Commerce et d'Industrie, le SM-PSI assure la promotion, le développement, la gestion et l'animation du parc. L'aménagement et la commercialisation des terrains sont assurés par la SEDD (Société d'Économie Mixte du Doubs) qui réalise également des opérations immobilières. Le SM PSI pilote le développement de la technopole bisontine constituée de ses deux sites TEMIS Microtechnique et TEMIS Santé en développant les synergies entre industrie, recherche et formation. Il supervise également le bon fonctionnement de TEMIS Innovation - Maison des Microtechniques.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE COMTÉ

Implantée dans cinq villes de la région (Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier), l'Université de Franche-Comté couvre un large champ de disciplines : sciences fondamentales et appliquées, santé, technologie, lettres, langues, sciences du langage, sciences humaines et sociales, sciences du sport, droit, économie, gestion. L'UFC intervient au titre de ses compétences de programmation et de gestion immobilière. Elle s'appuie sur le CROUS qui a en charge tous les aspects de la vie étudiante (logement, restauration, services aux étudiants).

1
2

1. FR-BESANCON-C-APo4
2. FR-BESANCON-C-APo6



FR-BESANCON-SS-Poo.jpg

fichiers "FR-BESANCON-SS-P01.jpg" à "FR-BESANCON-SS-P49.jpg"

1	2
3	4
5	6
7	8

PHOTOGRAPHIES - SITE DE RÉFLEXION





9	10
11	12
13	14
15	16



Maison des étudiants - Arch. C. Schouvey(2005) © UFC



Restaurant Universitaire Le Grand Boulois (Bâtiment construit en 1964, restructuré en 1995) © CROUS de Besançon



Restaurant Universitaire La Grand Boulois © Ludovic Godard - UFC



CROUS Division de la vie étudiante © Bien Urbain



© N. Waltefaugle, L. Godard - UFC



Bibliothèque Universitaire arch. E. & L. Beaudouin-M. Busato © Beaudouin Architectes



Bibliothèque Universitaire arch. E. & L. Beaudouin-M. Busato © Beaudouin Architectes

17	18
19	20
21	22
23	24



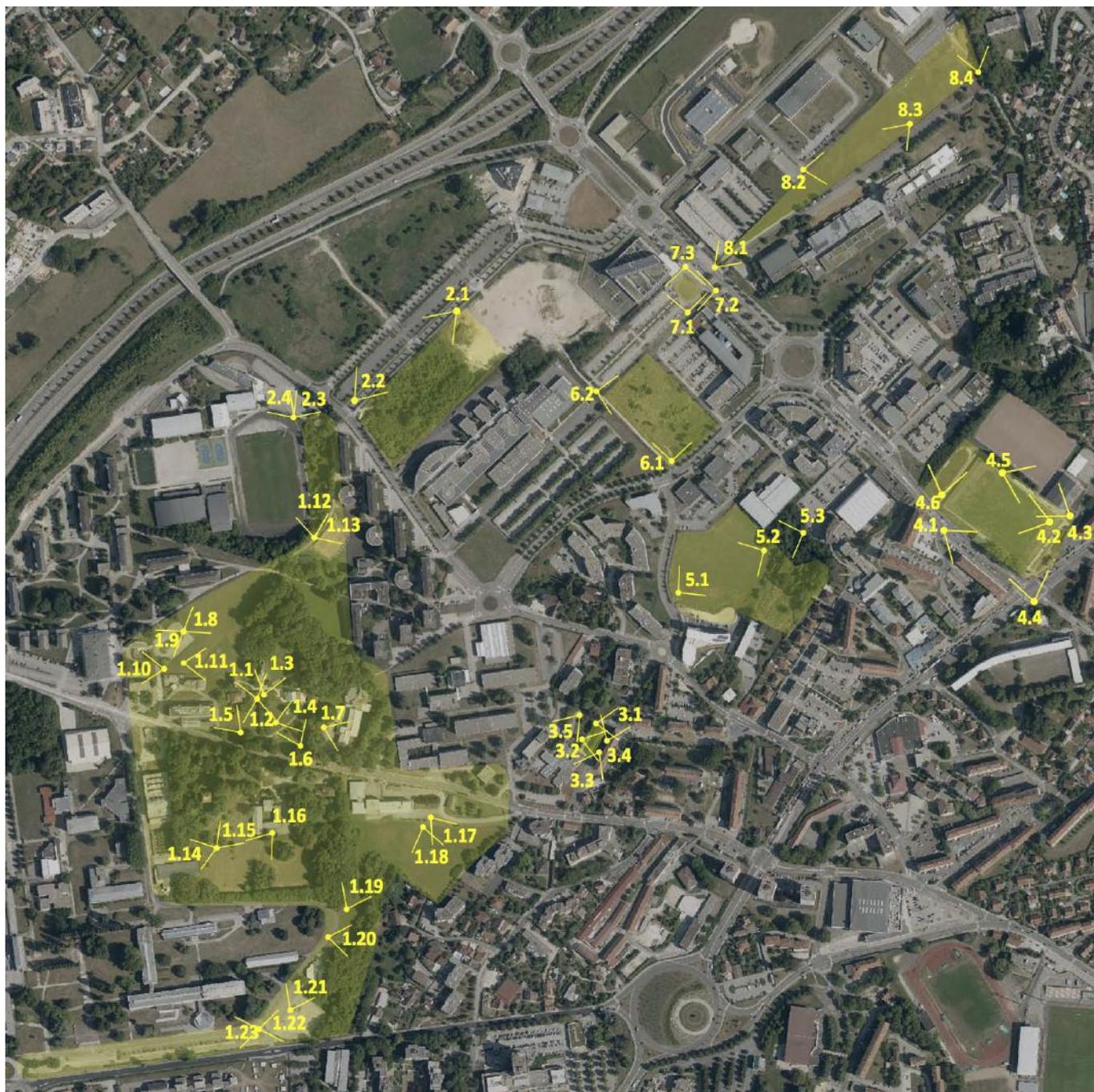
25	26
27	28
29	30
31	32



33	34
35	36
37	38
40	41



42	43
44	45
46	47
48	49



FR-BESANCON-PS-Poo.jpg

Photos : fichiers "FR-BESANCON-PS-P1-1.jpg" à "FR-BESANCON-PS-P8-4.JPG"

1.1	1.2
1.3	1.4
1.5	1.6
1.7	1.8

PHOTOGRAPHIES - SITES DE PROJETS





1.9	1.10
1.11	1.12
1.13	1.14
1.15	1.16



1.17	1.18
1.19	1.20
1.21	1.22
1.23	2.1



2.2	2.3
2.4	3.1
3.2	3.3
3.4	3.5



4.1	4.2
4.3	4.4
4.5	4.6
5.1	5.2



5.3	6.1
6.2	7.1
7.2	7.3
8.1	8.2



8.3 8.4

AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

FR-BESANCON-C-AP00.JPG	Photographie aérienne de l'agglomération
FR-BESANCON-C-AP01.JPG & .PDF	Photographie aérienne et périmètres de la communauté d'agglomération
FR-BESANCON-C-AP02.JPG & .PDF	Photographie aérienne de l'agglomération et périmètre stratégique European
FR-BESANCON-C-AP03.JPG	Photographie semi-aérienne de l'agglomération
FR-BESANCON-C-AP04.JPG	Photographie semi-aérienne de l'agglomération
FR-BESANCON-C-AP05.JPG	Photographie aérienne de l'agglomération avec la liaison TCSP
FR-BESANCON-C-M01.DXF, .JPG & .PDF	Cartographie de l'agglomération
FR-BESANCON-C-M02.JPG & .PDF	Cartographie des infrastructures vertes et continuités écologiques
FR-BESANCON-C-M03.JPG & .PDF	Schéma du territoire
FR-BESANCON-C-M04.JPG & .PDF	Schéma Besançon en Europe
FR-BESANCON-C-M03.JPG	Topographie du site

SITE DE RÉFLEXION - ÉCHELLE URBAINE

FR-BESANCON-SS-AP00.JPG	Photographie aérienne du site de réflexion sans le périmètre
FR-BESANCON-SS-AP01.JPG & .PDF	Photographie aérienne du site de réflexion avec le périmètre
FR-BESANCON-SS-AP02.JPG	Plan du campus de l'UFR sciences et techniques
FR-BESANCON-SS-AP03.JPG	Photographie semi-aérienne du site de réflexion
FR-BESANCON-SS-AP04.JPG	Photographies aériennes historiques du site de réflexion
FR-BESANCON-SS-AP05.JPG	Photographies historiques de l'observatoire
FR-BESANCON-SS-AP06.JPG	Cartographies du site de l'observatoire
FR-BESANCON-SS-AP07.PDF	Carte sensible du campus de l'UFR sciences et techniques
FR-BESANCON-SS-AP08.JPG & .PDF	Photographies terrestres des bâtiments de l'observatoire
FR-BESANCON-SS-AP09.JPG & .PDF	Schéma recensement patrimonial & réglementaire du site de l'observatoire
FR-BESANCON-SS-AP10.JPG	Photographie semi-aérienne du site de réflexion
FR-BESANCON-SS-M01.AI, .DXF, .PDF & .JPG	Plans du site de réflexion
FR-BESANCON-SS-M02.JPG & .PDF	Cartographie de la ZAC TEMIS
FR-BESANCON-SS-M03.JPG & .PDF	PLU de la ZAC TEMIS
FR-BESANCON-SS-M04.JPG & .PDF	PLU du site de réflexion
FR-BESANCON-SS-P01.JPG À	Photographies terrestres du site de réflexion
FR-BESANCON-SS-P41.JPG	

LISTE DES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

FR-BESANCON-PS1-AP00.AI	Photographie aérienne des sites de projet
FR-BESANCON-PS1-AP01.JPG & .PDF	Photographie aérienne des sites de projet
FR-BESANCON-PS-M01.JPG & .PDF	Cartographie du site du projet 1
FR-BESANCON-PS-M02.JPG & .PDF	Cartographie du site du projet 2
FR-BESANCON-PS-M03.DXF, .JPG & .PDF	Cartographie du site du projet 3
FR-BESANCON-PS-M04.DXF, .JPG & .PDF	Cartographie du site du projet 4
FR-BESANCON-PS-M05.DXF, .JPG & .PDF	Cartographie du site du projet 5
FR-BESANCON-PS-M06.DXF, .JPG & .PDF	Cartographie du site du projet 6
FR-BESANCON-PS-M07.DXF, .JPG & .PDF	Cartographie du site du projet 7
FR-BESANCON-PS-M08.DXF, .JPG & .PDF	Cartographie du site du projet 8
FR-BESANCON-PS-P1-P1 À	Photographies terrestres des 8 sites de projet
FR-BESANCON-PS-P8-P4	
FR-BESANCON-T.PDF	Dossier de site

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
AVANT PROPOS	5
RELATION AU THÈME "VILLES PRODUCTIVES"	9
LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME	9
DE LA PRODUCTION HORLOGÈRE AUX MICROTECHNIQUES DE POINTE	9
TROIS ENTITÉS EN QUÊTE D'INTÉGRATION SPATIALE, URBAINE ET FONCTIONNELLE	9
DÉCLOISONNER LES ESPACES, DENSIFIER LES USAGES, VALORISER DES SITUATIONS D'HABITAT	11
CADRE PARTENARIAL ET ATTENTES DE LA VILLE	13
SUITES DU CONCOURS	13
CARACTÉRISTIQUES DU SITE	15
TOPOGRAPHIE ET PAYSAGE	15
L'OBSERVATOIRE ET SON PARC AU COEUR DU CAMPUS	15
SITE DE RÉFLEXION	15
DÉVELOPPEMENT URBAIN	17
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL	19
CAMPUS UNIVERSITAIRE DE LA BOULOIE	19
POINT DE VUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ :	21
LE PARC SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL TEMIS	23
LE QUARTIER MONTRAPON	25
PROJETS A L'ÉTUDE ET EN COURS DE RÉALISATION	27
RÉALISATION DE LA LIGNE TCSP VIOTTE - TEMIS	27
SCHÉMA DIRECTEUR L'UNIVERSITÉ	27
CRÉATION D'UN JARDIN DE LA DÉCOUVERTE ET DES SAVOIRS AU SUD DU PARC DE L'OBSERVATOIRE	27
VALORISATION DE LA VIE ÉTUDIANTE ET PRODUCTIONS ASSOCIATIVES	29
LIEUX ET PROJETS DE PRODUCTION ARTISTIQUE	29
ATTENDUS ET ORIENTATIONS À L'ÉCHELLE DU SITE STRATÉGIQUE	31
OBJECTIFS TRANSVERSAUX	31
ORIENTATIONS THÉMATIQUES	33
SITE 1 : AUTOUR DU PARC DE L'OBSERVATOIRE	34
SITES DE PROJETS	35
OPPORTUNITÉS FONCIÈRES ET SITUATIONS DE PROJETS	35

TABLE DES MATIÈRES

ATTENDUS ET ORIENTATIONS	35
SITE 1 : AUTOUR DU PARC DE L'OBSERVATOIRE	35
SITE 2 : RUE DE L'ÉPITAPHE / TEMIS	36
SITE 3 : RUE KEPLER	36
SITE 4 : TERRAIN DE RUGBY	36
SITE 2 : RUE DE L'ÉPITAPHE / TEMIS	37
SITE 3 : RUE KEPLER	37
SITE 4 : TERRAIN DE RUGBY	37
SITE 5 : RUE PIERRE MESNAGE	38
SITE 4 : TERRAIN DE RUGBY	38
SITE 7 : PÔLE D'ÉCHANGES - PARKING RELAIS	38
SITE 4 : TERRAIN DE RUGBY	38
SITE 8 : TRIANGLE VERT / LYCÉE NICOLAS C. N. LEDOUX	38
SITE 5 : RUE PIERRE MESNAGE	39
SITE 6 : RUE ALAIN SAVARY	39
SITE 7 : PÔLE D'ÉCHANGES - PARKING RELAIS	39
SITE 8 : TRIANGLE VERT / LYCÉE NICOLAS C. N. LEDOUX	39
CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, URBAIN ET CULTUREL	41
LE TERRITOIRE ET SES DYNAMIQUES	41
GÉOGRAPHIE ET PAYSAGE	41
IDENTITÉ ET CULTURE LOCALE, PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN	41
POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET INFRASTRUCTURE VERTE	43
DESERTE ET CONNEXIONS RÉGIONALES ET NATIONALE	43
ÉCONOMIE ET EMPLOI	43
POPULATION ET LOGEMENTS	43
LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LEURS ROLES RESPECTIFS	45
VILLE DE BESANÇON	45
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON	45
SYNDICAT MIXTE DU PARC SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL TEMIS (SM-PSI)	45
UNIVERSITÉ DE FRANCHE COMTÉ	45
PHOTOGRAPHIES - SITE DE RÉFLEXION	47
PHOTOGRAPHIES - SITES DE PROJETS	55
LISTE DES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER	63



E U R O P E
FR
A N
14



Ville de
Besançon

